

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Belgique - België P.P.
LIEGE X 9/2690
Autorisation de fermeture
9/149

BIMESTRIEL
Janvier-février 2001
N° 34 - 75 F

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDE EN 1994

Sommaire

- Il faut dire les choses / P. Mélot, p.2
Une patrie à aimer / A. Schreurs, p.3
La journée de Lille / p.4-6
Quelle république ? / B. Coune, p.7
De grands flexibles / J. Rogissart,
p.8-9
Le choix de B+/ J.E. Humblet, p.9
France-Wallonie, un projet économi-
que / M. Philippe, p.10
Y a-t-il un pilote / A. Patris, p.11
Chronique de la Belgique dernière /
P.R. Mélon, p. 12-13
Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p.14-15
Hommage à J. Chaban-Delmas / p.15
Petite chronique de la langue française
/ P. Mélot, p.16-17
La défense du français
/ J. Géllis, p.17
Des étrangers au sein de l'armée belge
/ M. Suttor, p.18-19
On nous écrit / p. 20
Epinglé dans le presse / p. 21-23

Les articles n'engagent que leurs
auteurs.

PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITE !

Il faut dire les choses en paroles et en dessin



(dessin déjà paru dans Wallonie-France, n° 8, février/mars 1995)

IL FAUT DIRE LES CHOSES

On parle beaucoup du *Vlaams Blok* (33 % des voix à Anvers, entre 10 et 25 % ailleurs en Flandre) et de ses excès, comme, auparavant, on a beaucoup parlé de son alter ego un peu radouci, la *Volksunie* (9 % en moyenne). Elle aussi misait sur le nationalisme flamand. Misait ou mise encore ? La réponse à cette interrogation, nous la trouvons dans les conclusions du Conseil général de ce parti qui s'est réuni à Bruxelles le samedi 18 novembre 2000.

Devant la menace d'éclatement de la *Volksunie* entre la tendance communautariste (prônant la voie historique et nationaliste radicale défendue par le président Geert Bourgeois) et l'aile « progressiste » (partisane, comme son ancien président Bert Anciaux, d'un arrimage à un parti plus grand, sans doute le *VLD*, parti libéral flamand), le Conseil général a tranché à l'unanimité : *La cohésion et la force de frappe du parti restent à la première place. La Volksunie est un parti national-flamand radical et ouvert à tous ceux qui souhaitent construire une nation flamande indépendante.* lit-on dans le communiqué final. (*De Standaard, Le Soir, 20/11/2000*). Voilà donc 30 % environ des électeurs flamands qui souhaitent, sans ambiguïté, vivre indépendants. Plus de Belgique, plus de monarchie. Une république flamande. Est-ce clair ? Est-ce nouveau ?

Le *CVP* (parti social-chrétien flamand) - dans l'opposition à presque tous les échelons, rappelons-le - se pose, lui aussi, en ce moment, des questions existentielles. Comme, par exemple, celle, apparemment de nature cosmétique mais pas si anodine, du changement de son étiquette, sa couleur devant rester l'orange.

Autre source de remue-ménage en perspective au *CVP* : son ancien président Johan Van Hecke, parlementaire européen, à la tête d'un mouvement interne de réflexion (le *CDV*) qu'il qualifie lui-même de *groupe de pression, de réservoir d'idées, de « pou dans la fourrure »* (*De Standaard, 20/11/2000*), verrait bien le *CVP* se réorienter à gauche. Il faut dire qu'il craint de voir se produire un glissement à droite sous la pression d'un *petit groupe de conservateurs qui ont trop à dire dans le parti*. Souci supplémentaire pour le président du *CVP* : les tiraillements continus entre la tendance autonomiste à tous crins (Van den Brande) et la tendance fédéraliste d'union (Dehaene).

On le voit, ça bouillonne en Flandre ! Et pendant ce temps-là, le gouvernement fédéral s'efforce de maintenir le frêle couvercle « arc-en-ciel » sur la trépidante marmite communautaire. Il n'est pas au bout de ses peines...

Interrogé le 20 novembre dernier par un journaliste du quotidien *Le Soir* sur la ligne communautaire du parti, le président du *CVP*, Stefaan De Clerck, ne cache pas : *Il est évident que les gens qui ont une sensibilité flamande très forte ont leur place chez nous. Le CVP est le seul parti qui a toujours adopté une attitude flamande conséquente et fiable.* Et le journaliste de poursuivre finement : *C'est un message clair à une frange de la Volksunie ?* Réponse

édifiante de Stefaan De Clerck : *Pourquoi pas ?* Encore une fois, peut-on être plus clair ? Et en quoi est-ce une nouveauté ?

Résumons. Les voix du *Vlaams Blok* et de la *Volksunie* se réunissant depuis longtemps sur la question de l'indépendance de la Flandre, nous en étions déjà à 30 % de Flamands désireux de quitter le bateau fédéral belge. Ajoutons-y quelques pour cent issus de la tendance séparatiste du *CVP* et nous nous situons assez vraisemblablement entre 35 et 40 %. A ce stade, il n'est pas nécessaire de gonfler le contingent de candidats au départ d'un nombre bien grand de voix venant en renfort du *SP* (parti socialiste flamand), du *VLD* (parti libéral flamand) et d'*AGALEV* (écologistes flamands), provisoirement solidaires d'*ECOLO* (écologistes francophones), pour atteindre, voire dépasser, le moment venu, les 50 % de partisans d'une Flandre indépendante. Quelques gouttes d'un nationalisme de bon aloi dans la potion électorale devraient suffire à provoquer le déclic...

Wallons, croyez-vous que ces réalités électorales flamandes sont le pur produit d'une imagination débridée wallonne ? Avez-vous conscience de cette volonté profonde, persistante, chiffrée, chez nos voisins du Nord, de prendre le large au moment qui leur semblera le plus favorable ? De votre côté, avez-vous envie de vous lancer, vous aussi, dans la voie aventureuse de l'indépendance une fois le scénario séparatiste froidement exécuté par le Nord ? Savez-vous réellement ce que cela représente « être seul » en Europe et dans le monde ? Sans accès à la mer, sans source d'énergie, sans assise bancaire propre ? Avec nos cerveaux et notre puissance de travail, certes, forts de 3.200.000 citoyens, sans doute, mais seuls quand même et singulièrement petits à l'échelle planétaire ?

Wallons, n'est-il pas plus réaliste de lier votre sort à l'État ami et fort qui vit à nos portes et qu'aucune frontière naturelle ni culturelle ne sépare de nous ? État qui, quoi qu'on entende dire à ce sujet, se réjouira de notre retour. État qui fera de nous, chez lui, des citoyens à part entière qu'il défendra comme il défend, bec et ongles, ses Français quand un danger extérieur les menace. Dans cette France agrandie, la Wallonie ne se classerait-elle pas honorablement au 5^e rang des 22 Régions territoriales, entre Nord-Pas-de-Calais (3.930.000 habitants) et Pays de la Loire (2.930.000) ?

Wallons de toute la Wallonie, en tant que peuple, vous ne manquez pas de sage patience - l'histoire l'a montré - même si cette patience, aux yeux de certains, a des allures d'inertie qu'ils prennent pour de la cécité politique. Vous serez prêts, à l'heure du choix réfléchi, à décider de votre avenir, qui - chaque étape de la dislocation de la Belgique nous le démontre - ne pourra être que français.

Pierre MÉLOT

UNE PATRIE A AIMER

Un avenir pour les jeunes Wallons

Je crois que la Wallonie devra constituer la 23^e région de France. Faites en sorte que, demain, nous ayons la même patrie, concluait M. Jean Defraigne, Ministre d'Etat, en s'adressant aux Français, lors d'une conférence organisée il y a un an, dans les locaux de l'Assemblée nationale, par l'Association France-Wallonie-Bruxelles (1).

C'est tout naturellement vers la France que se tournerait la Wallonie si la Flandre décidait de l'inutilité de la Belgique, a confirmé M. Robert Collignon, président du Parlement wallon, à la conférence-débat qui vient de se tenir à Lille, le 9 décembre 2000, sous le patronage de M. Pierre Mauroy, sénateur-maire, ancien Premier ministre, en présence et avec la participation de quatre Ambassadeurs de France (2).

France-Wallonie : idées communes, titrait récemment le quotidien *Le Matin*, en relatant la rencontre à Paris, lors du congrès des Maires de France, du nouveau ministre wallon des Affaires intérieures, M. Charles Michel, avec le président du congrès, M. Paul Delevoye. L'un et l'autre se sont découvert des préoccupations semblables sur le rôle et l'avenir des communes en France et en Wallonie (3). Manifestement, quelque chose est en train de bouger en Wallonie et en France, et ce ne sont pas les dernières déclarations provocatrices du Ministre-président de Flandre M. Patrick Dewael, qui vont ralentir le mouvement (4).

D'une part, nos responsables politiques commencent à prendre conscience que *la Wallonie ne peut courir le risque d'être esseulée* dans une Europe qui n'est pas encore celle des régions et qu'il faut être politiquement prévoyant. D'autre part, de plus en plus de personnalités françaises comprennent que la Wallonie est un « morceau de France », dont il faut sauvegarder et même développer l'identité, face aux dangers de la mondialisation.

Par ailleurs, le Sommet européen de Nice a peut-être suscité un intérêt accru de la Présidence et de la diplomatie françaises pour la Wallonie et Bruxelles, troisième ville francophone du monde, en raison de la revendication de certains pays de rééquilibrer leurs voix dans les institutions européennes en tenant compte du poids démographique (5). Face à une Allemagne réunifiée de 80 millions d'habitants,

qui n'a plus les complexes de celle d'Adenauer, la France, qui en compte 60, pourrait être intéressée, si la Wallonie en exprime le souhait, par un accroissement de population et un agrandissement de territoire qui constitueraient aussi, en quelque sorte, une réunification et renforceraient sa position en Europe.

Fort heureusement, la Wallonie est en train de perdre l'image d'une région pauvre peuplée de friches industrielles. Grâce à l'action conjuguée du Gouvernement wallon et des collectivités locales, des industriels, des savants, des entrepreneurs, des techniciens et des travailleurs de chez nous, on assiste à un réel redressement économique de la Wallonie. Après *Le Monde diplomatique* (6), l'hebdomadaire français *Le Point* vient de consacrer sa couverture et un reportage d'une dizaine de pages au *Réveil de la Wallonie* (7).

Même s'il subsiste de sérieux problèmes au niveau de l'emploi, de la formation et de l'exclusion, la Wallonie va mieux. Nos universités sont de plus en plus performantes et appréciées. Leur excellence comme celle de notre main-d'œuvre qualifiée, sont partout reconnues. La majorité des étudiants de la faculté de médecine vétérinaire de Liège sont de jeunes Français. De leur côté, les jeunes diplômés wallons peuvent trouver en France, sans devoir apprendre le néerlandais, de vastes débouchés. La lecture des offres d'emploi affichées dans les locaux du CHU de Liège, par exemple, est éloquente à ce sujet.

On ne peut en douter : dans l'Europe qui se construit, l'avenir de la Wallonie et de notre jeunesse passe par la relation à la France, une grande nation unie mais plurielle, soucieuse du développement de ses régions et ouverte sur le monde, une patrie commune à aimer.

André SCHREURS

(1) Cf *Wallonie-France*, n° 28 de janv.-fév. 2000, p. 17-18.

(2) Voir ci-après le compte rendu de cette conférence, organisée par la même Association.

(3) Cf *Le Matin* (24/11/2000).

(4) Cf *Le Soir* (9-10/12/2000)

(5) Cf *Le Monde, Sélection hebdomadaire* (9/12/2000).

(6) Cf *Wallonie-France* n° 33 de nov.-déc. 2000, p.19.

(7) Cf *Le Point* (24/11/2000), reportage et interview par Yves Cornu et Emmanuel Saint-Martin, (compte rendu p.22)

LE 9 DÉCEMBRE 2000 a eu lieu LA JOURNÉE DE LILLE...

Cette Journée était organisée par l'Association France-Wallonie-Bruxelles, présidée par Monsieur l'Ambassadeur de France Bernard DORIN. Monsieur Pierre MAUROY, maire de Lille, ancien Premier ministre, a accueilli les nombreux participants à la Maison de la Communauté urbaine.

Ont pris successivement la parole : MM. Bernard DORIN ; Jean BOURDON, fondateur de Bruxelles Souverain ; André PATRIS, ancien directeur de la Maison de la Francité ; l'Ambassadeur Dr Albert SALON, ancien chargé de la Francophonie au Quai d'Orsay ; Robert COLLIGNON, Président du Parlement de la Région wallonne ; l'Ambassadeur Paul BLANC (synthèse des interventions), et l'Ambassadeur de France Marc BONNEFOUS (débat avec la salle).

M. Pierre MAUROY a souhaité la bienvenue dans sa ville de Lille à ses nombreux invités et à toutes les personnalités présentes parmi lesquelles on ne comptait pas moins de 4 ambassadeurs de France, MM. Bernard Dorin, Paul Blanc, Marc Bonnefous et Albert Salon, tous à la retraite, certes, mais toujours au service de la République. L'Association France-Wallonie-Bruxelles, qui cherche à encourager les relations culturelles et institutionnelles, poursuit au fond le même but que Lille-Métropole ; forte d'1.600.000 habitants, la région lilloise s'ouvre, elle aussi, largement à ses proches voisines. Elle était, il y a peu de temps encore, une région sinistrée, mais elle se reconstruit et le dynamisme retrouvé a permis une fantastique transformation depuis une dizaine d'année. Bien sûr, le travail ne manque pas, mais déjà Lille-Métropole est entrée résolument dans l'économie moderne. Cela résulte de la volonté forte des élus et de la mobilisation de toutes les forces vives, le TGV et le tunnel sous la Manche contribuant puissamment à cette modernisation.

Le Maire a enfin rappelé que Lille, ville romane depuis l'origine, avait bien conscience de la nécessité de défendre un patrimoine commun ; celui de la culture française. Il a affirmé, avec force, l'intention lilloise de développer toutes les relations possibles avec Bruxelles, capitale européenne, et de renforcer les affinités naturelles avec la Wallonie.

Le français doit se défendre - il progresserait même ! - a dit Pierre Mauroy qui conclut sur une boutade : Il se pourrait que, vers l'an 2030, ce soit l'espagnol, langue d'avenir, qui supplante l'anglais !

* * *

Après avoir remercié M. Mauroy pour son accueil chaleureux, M. Bernard DORIN a dit la raison première de l'Association qu'il a l'honneur de présider. Fondée en 1998, l'Association France-Wallonie-Bruxelles s'explique d'elle-même et, n'étant ni de gauche ni de droite, n'a donc aucun caractère étroitement politique ni, non plus d'ailleurs, d'intentions interventionnistes !

En revanche, elle se veut résolument didactique à l'égard de trop nombreux Français, ignorants de la profonde et récente mutation structurelle de l'État belge. Beaucoup de

Français en sont restés à l'image de 1830, celle d'une Belgique bourgeoise, une petite France en quelque sorte, vision qui, curieusement, se retrouve chez de nombreux décideurs.

Quoi qu'il en soit des causes de cette ignorance, les Français n'ont plus le droit de négliger une même communauté culturelle à leurs portes. La culture, ce « bien commun de tous » suivant Maurice Druon, est indispensable à la survie d'un peuple ; l'exemple des Flamands est, à ce propos, révélateur. C'est en luttant pour leurs droits linguistiques qu'ils ont recouvré leur dignité. Avec les Wallons et les Bruxellois de langue française, façonnés par les 170 ans de séparation politique, l'Association entend renouer des contacts étroits. L'Ambassadeur Dorin se veut optimiste quant à l'avenir de ces relations : avec Bruxelles, 3^e ville francophone du monde et, bien sûr, avec une Wallonie qui, en plein renouveau démographique et économique, entre aussi dans la 3^e révolution industrielle. Une Wallonie dont l'Ardenne pourrait même devenir le bois de Boulogne de l'Europe (rires).

Les Français doivent le savoir : il y a deux peuples en Belgique. Celui de Flandre forme déjà une véritable nation ; quant aux Wallons et aux Bruxellois, c'est d'eux dont il faudra parler aujourd'hui en ayant à l'esprit que la défense de l'identité devra garder la primauté au XXI^e siècle. Français, Wallons et Bruxellois devront lutter ensemble pour la conserver. Ce n'est qu'en associant leurs efforts qu'ils y parviendront.

* * *

Administrateur de France-Wallonie-Bruxelles et fondateur de Bruxelles Souverain (mouvement pour l'autodétermination par les Bruxellois de leur avenir politique et culturel, M. Jean BOURDON a intitulé son exposé *Bruxelles, face visible, face cachée*. Le sujet est névralgique pour la francophonie - l'Ambassadeur ne vient-il pas de souligner l'importance de Bruxelles pour la France ! - et ensuite pour la démocratie.

>>>

De 1795 à 1814, la Belgique est française puis, après l'intermède hollandais, devient indépendante. Elle va assister à la montée inexorable du mouvement flamand. Dès 1919, à l'instauration du suffrage universel, alors que les « fransquillons » (élites et bourgeois francophones) seront peu à peu excommuniés par les flamingants, Bruxelles et son hinterland continue à se franciser, car parler français est un signe d'ascension sociale. En Flandre, en revanche, les revendications, dirigées contre la bourgeoisie francophone, conduiront à l'émancipation du peuple.

En 1960, le refus de 300 bourgmestres flamands de tenir compte du volet linguistique aboutit à la fixation de la frontière des langues et ainsi, impose aux 19 communes de la région bruxelloise, un statut bilingue, sorte de carcan les coupant de la Wallonie limitrophe. Aujourd'hui, les principaux dirigeants flamands menacent à nouveau Bruxelles, tel Patrick Dewael qui relance l'idée d'un dialogue de communauté à communauté (« plan 2+2 ») dont l'objectif inavoué est de placer Bruxelles sous la tutelle flamande, car la Flandre joue habilement de la faiblesse ontologique de l'État belge. L'enjeu ne se limite d'ailleurs pas à Bruxelles. La France et la Wallonie sont aussi parties prenantes ainsi que l'Europe. C'est pourquoi la solidarité entre Bruxelles et la Wallonie doit jouer plus que jamais.

Ne voit-on pas, en effet, les 11 parlementaires flamands, imposés par les accords, soutenir la revendication d'une représentation encore accrue de leur minorité. Ils veulent que, d'office et dans chaque commune, soient mis en place 4 conseillers et 2 échevins flamands. Et ce n'est pas tout, la menace flamande pour les Francophones se double de celle générée par l'anglo-américanisation ! Le professeur Van Parijs (UCL) affirme, après Stuart Mill, qu'il ne faudrait plus qu'une seule langue et que Bruxelles soit le laboratoire de cette nouvelle *lingua franca*, le français comme le néerlandais n'étant plus que de simples langues locales.

Tels sont, en réalité, les défis pour les Français, les Wallons et les Bruxellois : sauvegarder leur identité latine pour ne pas perdre leur âme.

* * *

M. Albert SALON, ancien chargé de la Francophonie au Quai d'Orsay, a traité de « l'accord de coopération culturelle entre la France et la Communauté française Wallonie-Bruxelles ».

En matière de culture, un accord existe depuis 1921, suivi de deux autres signés en 1946 et en 1970. En 1992, M. Paul-Henry Gendebien, alors délégué général de la Communauté française à Paris, avait déposé un projet de traité de coopération linguistique et culturelle entre la France et la Belgique, projet justifié par la signature d'un accord semblable entre les Pays-Bas et la Flandre (*Taalunie*). Il y a eu en retour, disons, des « frilosités » de part et d'autre. Enfin, après 4 ans de pourparlers discrets, le ministre Josselin viendra à Bruxelles, le ratifier en février 1999.

En fait, cet accord a un grand mérite : c'est d'exister ! Il est vrai qu'il présente aussi un avantage non négligeable : la France reconnaît, au niveau ministériel, la réalité de la Communauté française de Belgique. Mais, sur le fond, ce traité révèle de graves lacunes : il n'y a rien de prévu quant aux nouvelles technologies, rien non plus quant à un calendrier des réunions interministérielles, ni même aucun objectif chiffré ni aucun budget !

En bref, il faut le répéter, insiste l'orateur, l'accord de 1999 est, certes, une avancée... mais hélas ! symbolique jusqu'à présent. Le voeu pieux doit donc se concrétiser :

- au niveau gouvernemental : en exigeant une première réunion de politiques et de fonctionnaires au plus tard à l'été 2001 ;

- au niveau des autorités locales : les maires et les bourgmestres doivent développer des synergies (notamment promouvoir les jumelages de villes encore trop rares) ;

- au niveau des collectivités décentralisées proches : développer des activités transfrontalières.

Pour tout cela, des fonds européens sont disponibles, malheureusement, ce sont les hommes de bonne volonté qui font défaut ! Organiser la coopération culturelle, ce sera en priorité s'occuper de la langue française, des systèmes d'enseignement à rapprocher, des rapports inter-universitaires à intensifier, d'une coopération des secteurs de la télévision et du cinéma. Mais, afin de tout coordonner, il est impérieux de nommer d'urgence un secrétaire général, secondé par des services compétents.

En conclusion, constate Albert Salon, on se trouve maintenant à la charnière de la culture, de la politique et de l'économie. La culture est présente sur tous les plans, au niveau des pays, au niveau des régions. A nous d'inventer les meilleures solutions possibles !

* * *

M. André PATRIS a voulu parler de la fin de la grande barrière entre la France et la Wallonie. Il rappelle d'entrée le passé agité des anciens Pays-Bas jusqu'à la création, en 1830, d'une Belgique « a-nationale ». La « petite France » n'allait pas durer longtemps et la prise du pouvoir par les Flamands, amorcée il y a un siècle, allait accélérer la déliquescence de l'État belge. L'ancien ministre Pierre Harmel, qui ne se leurrait guère, n'espérait qu'une chose : que la Belgique dure jusqu'à l'Europe !

On y est, constate l'orateur, et, comme tout donne à penser que l'Europe sera celle des États-nations, la question se pose : à laquelle les Wallons se rattacheront-ils ?... Puisqu'ils n'ont aucune identité propre. On ne leur a jamais enseigné leur histoire comme en ont témoigné deux éminents historiens, Philippe Destatte qui, il y a 12 ans, déplorait le fait, et feu le professeur Léopold Génicot qui, déjà en 1973, expliquait : « le passé de nos provinces romanes n'a jamais été abordé comme tel, mais uniquement dans le cadre belge (...) Nos terres wallonnes appartiennent au monde latin et à la civilisation française et elles entendent s'y intégrer pleinement ... »

Alors, quelle nation pour les Wallons ? La Belgique se détricote de plus en plus vite et beaucoup de Flamands ont déjà dépassé le stade du confédéralisme. Les portes se ferment au Nord. Il faut donc ouvrir plus largement celles du Sud, mais, pour y arriver, les Wallons devront annihiler leurs pulsions sous-régionalistes, secouer les politiques pour qu'ils s'engagent comme Jean Defraigne par exemple.

Il faudra encore revisiter la Communauté française afin de consolider la position de Bruxelles hors de l'optique belge - ce qui est de l'intérêt de tous - et afin de libérer la Wallonie du carcan mental où elle (s)' est enfermée.

Alors seulement, les Wallons pourront établir de solides relations avec la France, leur vraie nation.

* * *

A la pose de midi, l'hospitalité lilloise n'a pas failli à sa réputation : un magnifique buffet froid a été servi aux nombreux participants et très apprécié.

* * *

M. Robert COLLIGNON, Président du Parlement wallon, a prononcé une allocution percutante sur le thème *Wallonie-Nord-Pas-de-Calais, deux régions soeurs*.

Après une introduction « footballistique » qui en disait long sur les sentiments profonds de l'orateur, celui-ci a rappelé son intérêt pour les coopérations transfrontalières et son attachement pour le pays dont nous partageons la langue, la culture et le mode de vie. Ensuite, M. Collignon a dressé un parallèle entre l'histoire économique des deux régions, insistant sur le redressement wallon actuel.

Selon lui, la dynamique transfrontalière complète la construction européenne, suivant deux axes principaux : l'Eurégion (Bruxelles, Flandre, Kent, Nord-Pas-de-Calais, Wallonie), et, en dépit d'un certain nombre de difficultés, les programmes Interreg.

Quant à Interreg III (2001-2006), si la Commission souhaite un programme unique pour chaque frontière nationale, elle prévoit d'autre part des sous-programmes qui tiennent davantage compte des spécificités régionales. La Commission souhaite d'ailleurs la création d'un organe unique de chaque côté de la frontière.

Une véritable culture transfrontalière devient alors effective si des possibilités institutionnelles sont offertes aux régions, dans le cadre belge et dans une France poursuivant dans la voie de la décentralisation. Pour Robert Collignon, le droit wallon peut servir de référence. L'évolution des mentalités est, elle, en marche : il suffit de voir les travaux du Club Magellan, qui regroupe des représentants de PME françaises et wallonnes, et les entrées massives d'entreprises françaises dans l'économie wallonne.

Pour nos régions respectives, M. Collignon a plaidé pour un raisonnement en termes de marchés, plutôt qu'en termes d'exportations. Voyons des partenaires, là où nous n'apercevions que des concurrents ! Et le président du Parlement wallon de proposer une action symbolique : la construction d'un RER entre nos deux régions.

Mais l'identité nationale demeure une référence très forte, et l'évolution de l'Etat belge étant ce qu'elle est, il a semblé à M. Collignon que la relation à la France soit une condition importante pour l'avenir de la Wallonie. Aux arguments des économistes consultés pour l'élaboration du contrat d'avenir pour la Wallonie, s'ajoutent ceux de l'Histoire, qui finissent de séduire l'orateur, lequel décèle une erreur de perspective de la part des Wallons qui cultivent un réflexe majoritaire, alors qu'ils sont minoritaires dans l'Etat belge. *Le paradoxe, rare, est là : en Belgique, les unitaristes se situent dans la communauté minoritaire !* Or, si la Flandre décidait de l'inutilité de la Belgique, ou si la minorité manifestait des signes d'exaspération, la Wallonie ne devrait-elle pas se tourner vers ce qui lui est culturellement le plus proche, c'est-à-dire vers la France.

* * *

Après l'excellente synthèse de M. Paul BLANC, M. Marc BONNEFOUS a donné la parole à la salle.

M. Paul Henry GENDEBIEN est intervenu pour remercier les organisateurs et M. Robert Collignon pour son exposé lucide et courageux. Il faut que l'on se souvienne que, d'une part, l'Europe n'est pas figée, ainsi, depuis 1989, une douzaine d'États sont nés ou ont disparu, et d'autre part, si les États-nations devaient s'effacer, cela renforcerait la mondialisation et l'influence américaine, double danger pour tous les Européens.

Dans l'intérêt des Wallons et des Bruxellois, il faudra vivifier l'accord culturel de 1999 en cherchant, en premier lieu, à rapprocher les systèmes d'enseignement. Quant à la RTBF, d'une tonalité trop belge, on y gagnerait à la transformer en une FR3 Bruxelles-Wallonie ! P.-H. Gendebien lance ensuite un appel pressant au monde politique francophone pour qu'il accélère le processus d'intégration - sujet qui n'est plus tabou ! - et qu'il popularise l'idée de l'appartenance de Bruxelles et de la Wallonie à la France. Cette communauté de destin ne peut être seulement le résultat du séparatisme flamand, mais aussi le résultat d'une volonté wallonne.

M. Robert COLLIGNON a répondu qu'il fallait distinguer utopie et réalité. A notre époque, a-t-il remarqué avec ironie, c'est l'homme politique qui s'adapte à l'opinion publique (par sondages interposés) et non plus le contraire ! Sans oublier que l'opinion subit l'influence délétère d'une presse écrite dite neutre et d'une RTBF aux ordres.

M. De Middelée, P. Heuschen, J. Liénard

QUELLE RÉPUBLIQUE ? AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

Le samedi 25 novembre 2000, un « Café républicain », organisé par le Centre Poly-Culturel Résistance (1), a connu un grand succès.

Après une introduction historique de M. Michel Hannotte, responsable de l'Institut d'histoire ouvrière et sociale, où fut rappelé le lien entre mouvement républicain et mouvement prolétarien, la *res publica* - « Liberté, Égalité et Fraternité » en fait et pas seulement en droit - étant un thème éminemment contestataire, M. José Fontaine, directeur de la revue *Touidi*, développa la coïncidence entre volonté de changement de l'ordre social et idéal républicain.

S'attaquer à la monarchie, moins en elle-même qu'en tant que symbole de l'ordre social, affirma le philosophe, *est, en effet, gros de sens révolutionnaire*. Et José Fontaine, commentant un propos de Léon Trotsky, d'opposer à la Wallonie, - c'est-à-dire à la Wallonie ouvrière des années '50 et '60, celle de Julien Lahaut et d'André Renard, du combat républicain, socialiste et syndical -, le Léopold III des années '30, figure exprimant la non-identité et la neutralité belge, complice de la bourgeoisie et du pouvoir établi. *Dans mon enfance*, poursuit le philosophe en citant l'écrivain Thierry Haumont, *la Belgique n'existait pas... Pendant les grèves de '60, j'ai su que j'avais un pays, que mon pays existait, et qu'il s'appelait Wallonie*.

La République consistant, selon José Fontaine, dans la primauté, incarnée devant une nation, du politique sur l'économique, s'esquissent les équivalences ou implications réciproques entre, d'une part, République et Révolution, et, d'autre part, République et nation, et, enfin, s'agissant de la Belgique, entre République et Wallonie (et, conséquemment, entre République et Flandre).

Tel ne fut pas l'avis de Mme Nadia Geerts, membre fondatrice du Cercle républicain, *flamand, francophone* - et non wallon, ndr - *et germanophone*. Selon cette jeune licenciée en philosophie de l'ULB, non seulement une République belge ne serait pas impossible, mais constituerait la condition *sine qua non* pour que le peuple belge puisse démocratiquement se prononcer quant à son avenir, la question de la séparation de la Belgique en deux ou plusieurs entités (séparation regrettable en soi... du point de vue belge qu'adopte Nadia Geerts, ndr) ne pouvant ainsi valablement se poser que dans le cadre d'une République, en l'occurrence de la République belge ! Et de conclure enfin que combat républicain et combat social n'avait pas nécessairement partie liée, la République n'étant, selon la philosophe bruxelloise, que le pur cadre de l'expression démocratique...

Opinion avec laquelle M. Serge Deruette, responsable des éditions EPO, et Willy Courteau, journaliste et intellectuel flamand de sensibilité républicaine et de gauche, ne s'accordèrent pas, opposant implicitement les notions de 'république formelle', à laquelle seulement Nadia

Geerts ferait référence, et de 'République réelle'. L'avènement de la République n'a de sens qu'en tant que la monarchie est un empêchement au changement économique, social et politique ; la République sans contenu, la République formelle n'a pas de sens, seule a un sens la République réelle, seule est républicaine la République en actes, la République en tant qu'elle *est*, plus qu'elle ne le permet simplement, changement économique, social et politique. Et M. Jean-Paul Brilmaker, avocat au barreau de Liège et membre actif de la Ligue des Droits de l'homme, d'ajouter que la combat républicain vidé de son contenu social ne pouvait servir qu'à la promotion d'une République de type bonapartiste, semblable à la monarchie quant au fond, sinon quant à la forme.

La monarchie conservatrice et catholique, s'interrogea enfin Willy Courteau, n'est-elle pas le relais de luxe de l'*Opus dei* au sein de l'appareil d'Etat belge ? Pouvoir irresponsable et donc antidémocratique, ne joue-t-elle pas, en outre, un rôle anti-politique, en ce que la sacralisation de la personne du roi entretiendrait le mépris dans lequel sont tenus le monde et le pouvoir politique ?

Quelle république serait la plus souhaitable, demanda, plus prosaïquement, mais avec pertinence, M. André Schreurs, militant réunionniste bien connu des lecteurs de *Wallonie-France*. Une République belge confédérale est impossible, car la Flandre et la Wallonie sont de culture et de mentalité trop différentes. Et M. Schreurs de citer à l'appui de sa thèse l'exemple tchécoslovaque. Quant à une République wallonne indépendante, pourra-t-elle s'assumer économiquement, politiquement et culturellement ? Le poids de sa dette publique (qui représente environ 150 % de son Produit Intérieur Brut) n'hypothéquera-t-il pas gravement son avenir ? Reste l'intégration de la Wallonie dans une République française en voie de régionalisation. Et le militant réunionniste, rappelant que les régions françaises bénéficient d'un sentiment d'identité plus fort que la Wallonie, d'égrener les avantages que celle-ci retirerait d'une réunion avec la France : statut autonome garantissant son épanouissement économique et culturel, cadre humaniste dans lequel République, Nation et Citoyenneté se confondent, solidarité intra-française et rayonnement international.

Concluant un débat aussi passionnant qu'animé (dont le présent article ne saurait malheureusement que transcrire imparfaitement la richesse des idées qui y furent développées), José Fontaine, qualifiant l'abolition de la monarchie d'*étincelle* (qui mettrait donc le feu aux poudres..., ndr), déclara qu'il était grand temps que Wallons et Flamands *s'entendent les yeux dans les yeux, sans l'intermédiaire du roi !*

Boris COUNE

(1) En Jonruelle, 11/13, 4000 Liège.

DE GRANDS FLEXIBLES

Les euphoriques ne sont pas contents : il paraît que la réunion du Conseil européen, à Nice le mois dernier, a été largement stérile. Je ne mêle pas mes soupirs aux leurs. Le machin abusivement appelé constitution européenne (sa véritable finalité est une mondialisation selon les vues du *Big Business* américain) nous livre toujours plus, à chaque emballage, aux craintes de l'éphémère et à l'incertitude des suites. La grande politique économique pivote désormais autour des indices boursiers qui sont l'image même de l'instantané. Quand il y a encore des prévisions sur cette scène à courants d'air, le moindre coup de tabac de la conjoncture les souffle comme des bougies. Rappelez-vous celle d'il y a un an à peine sur la parité de l'euro et du dollar et l'effacement causé par le mini-choc pétrolier de l'été pourtant prédit par les analystes sérieux. Vous qui entrez dans l'économie-casino, devenez amnésique pour garder l'espérance. De notre point de vue, il y a dans tout cela quelque chose de pire. A force de sortir des cadres de la rationalité à la française, à force d'oublier la nation au profit d'amalgames difformes, et l'intégration républicaine pour l'exaltation du particulier qui atomise et divise, parce qu'à ce prix seulement règne la pensée unique des tout-puissants, la France perd sa capacité de peser sur l'histoire. Elle laisse la place aux consultants anglo-saxons et assimilés qui vendent des recettes de misère et sèment, à leur propre insu, des graines de violence. Le recul de notre langue dans les relations et les institutions internationales (à commencer par celles de l'Union européenne) est consternant. Les pays qui lui sont les plus attachés - je viens de l'observer directement en Europe orientale - ne recevant plus d'elle que des signaux eurocratiques, distendent leurs liens culturels et sentimentaux avec nous, à mesure qu'ils l'imitent. Des continents entiers dressaient l'oreille quand de Gaulle leur parlait d'indépendance et de progrès. Dans le concert de la globalisation, qui prête attention au pipeau modulant les airs américains avec les cuivres sonores de l'Oncle Sam ?

Alors, le soi-disant échec de Nice, je le prends pour une pause bien venue dans la course aux chimères. Mais il y a une autre raison d'en parler. En vue de la négociation sur la réforme institutionnelle de la prétendue Union, les dirigeants belgicains avaient juré de ne pas reculer d'un pouce sur la question de la parité avec les Pays-Bas dans la répartition des voix pondérées pour les votes du Conseil. Mais il en fut comme de leurs promesses d'adoucissements fiscaux au seuil du millénaire. Soyons justes : la chèvre de M. Seguin ne s'était battue qu'une seule nuit ; ils ne se sont laissé manger (ou plutôt, ils n'ont mangé leur parole) qu'au bout de la troisième. Ils ont cédé, disent-ils, dans l'intérêt de l'Europe. Le peuple danois est moins impressionnable, mais passons. Et précisons. Une voix de plus ou de moins n'a pas beaucoup d'importance en l'espèce ; de toute façon, le vrai pouvoir ne réside pas dans les institutions officielles. Peu importe donc au Mouvement wallon que les Bataves ou les Thiois en disposent.

Ce qu'il faut retenir, c'est que leurs promesses les plus vigoureuses n'ont que la valeur du fameux billet par lequel Ninon de Lenclos engageait au crédule La Châtre la constance de son amour. On mentirait en disant qu'on le découvre. Mais il y a des moments où l'on s'en inquiète plus qu'à d'autres et celui-ci en est un. Voici pourquoi.

Comme chacun sait, le ministre-président flamand Patrick Dewael a donné, par sa déclaration sur Bruxelles, publiée le 5 décembre par *Le Soir*, un coup non pas de canif, mais d'espadon au pacte communautaire de la majorité. Plus de troisième région, mais un *Bruxelles D.C.* (on voit que le bougre pratique la langue liturgique du mondialisme !), autrement dit, un Bruxelles dirigé par d'autres que les Bruxellois, défrancisé, quoiqu'il s'abstienne poliment du mot, et lesté d'un surcroît de pouvoir flamand. Stupeur des caciques francophones. Ce monsieur-là était le Flamand dont ils rêvent, tout en sucre, tout en miel, pas nationaliste pour deux cents d'euro, bon voisin, bon Belge, bien-disant et bienfaisant. Enfin, il était tel dans leurs songes où la miséricorde de Morphée effaçait la réalité de l'homme politique flamand, affronté aux exigences d'un peuple impatient et fort, devant, de surcroît, gouverner la Flandre avec la *Volksunie*. Dur réveil et durs lendemains en perspective. Sonneries martiales et branle-bas de combat. Comme disait le brave général Kléber, il y a deux siècles, sur le rivage d'Héliopolis où venait de le joindre un outrageant ultimatum turc, « on ne répond à une telle insolence que par une victoire, » - fut-elle défensive. Non, « ils » n'auront pas Bruxelles et qui s'y frotera s'y piquera !

On y croit d'abord, et puis on se secoue. On se rappelle le silence des états-majors devant les petits coups de force assésés ces derniers mois, aux francophones des communes « à facilités ». On revoit leurs jolis mouvements de menton avant Nice... Et s'ils allaient capituler encore au nom de la Belgique comme ils ont lâché prise au nom de l'Europe ? Quand les a-t-on vus, depuis le naufrage de Spitaels, tenir bon sous un assaut un peu vif ? Quand ont-ils gagné une épreuve de force, une seule ? Souvenez-vous du tabou de l'autonomie fiscale - qui était, lui, intenable, mais qui leur était sacré. Pensez qu'ils n'ont même pas mis la Communauté française à l'abri d'une loi de financement bien négociée et que se profilent des échéances où elle va être très vulnérable. Alors, bon, Bruxelles, c'est un énorme morceau, mais on peut y couper des tranches et les servir en amuse-gueule au pauvre nordiste. Bien des indices donnent à deviner que c'est ce qui se prépare, peut-être avec un tout petit peu de chance, moyennant quelques milliards de plus dans des caisses qui sonnent creux. Mais qu'on le sache, ce ne sera au bout du compte qu'un bref sursis de plus, avant la prochaine offensive. La paix communautaire ne s'achète pas ainsi ; elle ne viendra que de la sécession. Entre-temps, si l'inconcevable survenait à Bruxelles, ce serait le territoire wallon qui serait attaqué. Ainsi l'annonce le programme implacable que le

Conseil des Flandres s'est donné en 1918, sous la protection de l'occupant et qui s'applique depuis méthodiquement et de moins en moins patiemment.

Pourtant, une opinion wallonne se forme, contournant les médias et les discours officiels. Il n'y a plus, chez nous, de belgicisme actif, hors quelques noyaux d'hurluberlus. Il y a, c'est vrai, une masse de désorientés hésitant sur la route à prendre. Mais une autre masse s'est constituée qui équilibre l'autre et qui finira par la supplanter. Oh, elle n'est pas mue toute entière par une haute inspiration patriotique, mais elle est solidement soudée autour du constat que la Belgique n'a plus d'avenir. L'air du temps a

changé et nous respirons mieux. Il est plus léger aux lucides et plus tonique aux audacieux. Il est au changement.

Qui n'a pas entendu, à Lille, le Président du Parlement wallon, Robert Collignon appeler tranquillement de ses vœux la réunion à la France, ne mesure peut-être pas la brève durée qui nous sépare d'un basculement de la vie politique, par la jonction mentale des Wallons avec des stratèges bien placés. Elle eut lieu en 1991, grâce à Spitaels. Elle se refera pour achever ce qui a commencé, accomplir à nouveau la maxime de Richelieu : rendre possible ce qui est nécessaire.

Jacques ROGISSART

LE CHOIX DE B PLUS

Un ami de jeunesse s'adresse à moi pour que, comme « bon Liégeois », je participe à une action dont il est coresponsable pour la Wallonie : « LE CHOIX DE B PLUS » (B pour Belgique) visant à une Belgique rénovée dans une union fédérale. Il a d'autant moins bien frappé à la bonne porte que le dépliant de présentation de B Plus - de bonne qualité graphique - présente des textes différents entre le volet français et le volet flamand : d'une part, « la Belgique est une chance » et d'autre part « *België is een troef voor Vlaanderen* » (la Belgique est un atout pour la Flandre). Plus significative encore est la liste des fondateurs et membres effectifs :

1. un nombre important de nobles, le plus souvent de la première ou deuxième génération ;
2. un nombre impressionnant de responsables de la haute finance publique et privée ;
3. plusieurs personnalités de l'entourage royal, dont un ancien chef de cabinet du roi pendant de longues années ;
4. d'anciens responsables des actions dans les années 80 pour un fédéralisme provincial et ensuite du groupe Coudenberg ;
5. aussi des individualités bien connues, de bon aloi mais Belges inconditionnels comme Arthur Haulot aux multiples titres et fonctions, le physicien André Jaumotte, ancien recteur de l'ULB et académicien, ou Jacky Ickx, ou encore José Van Dam !

Très peu d'hommes politiques, de très rares femmes, mais parmi elles, l'ineffable Anne Morelli, beaucoup trop médiatisée, car, si elle est peut-être qualifiée pour enseigner à l'ULB l'histoire comparée des religions, elle ne l'est certainement pas pour analyser avec objectivité l'immigration en Belgique et les mythes belges, flamands et Wallons qu'elle pourfend sans nuance, surtout les mythes wallons, objet principal de sa critique !

Or, comme on le sait, même ceux qui croient encore à l'avenir de la Belgique, savent que si elle reste un char à cinq roues, c'est parce que la conscience d'une identité wallonne est faible par rapport à celles qui sont flamande, surtout, et belge.

Un autre cas effarant est celui du journaliste Claude Demelene qui fut mis sur orbite en 1981 pour contrer le retour du parti d'André Cools et de Guy Spitaels aux priorités wallonnes ! Et que fait un chanteur comme José Van Dam dans cette affaire ? Peut-être a-t-il été leurré ? Et il en est d'autres : le professeur Jean-Marie Klinkenberg, Président du Conseil de la Langue française, ou le syndicaliste Jacques Yerna, l'un des pères du pétitionnement de 1963-64 pour le fédéralisme et dernier président du Mouvement populaire wallon. Comment ceux-ci ne se rendent-ils pas compte de ce mic-mac ?

J'ai donc tenu à exprimer mon étonnement aux compères que sont pour moi depuis longtemps J.-M. Klinkenberg et J. Yerna. Tous les deux avaient dans les débuts de B Plus cru bon d'appuyer une initiative de dialogue « car il faut savoir parler à ses voisins » ; mais ils ont vite compris quelle dérive caractérise le groupe B Plus, compte tenu notamment de son intervention dans les élections, et sont décidés à le prier de ne plus faire usage de leur nom. Sans aucun doute en aura-t-il été de même d'autres signataires initiaux.

En réalité, tout fait farine au bon moulin. Jusqu'aux réformes constitutionnelles de 1970 et surtout de 1980, tout le monde unitariste belge couvrait pleinement l'emprise de plus en plus forte de responsables flamands sur l'économie et la politique en Belgique.

Quand, à partir de 1980, on a vu que le fédéralisme devenait inévitable, on a joué sur le mot fédéral - d'ailleurs bien trop tard, dans l'optique de ces messieurs - en préconisant un fédéralisme provincial. Parallèlement, le groupe Coudenberg essayait de démontrer la non-pertinence des courants décentralisateurs. En fait, nous sommes en présence de groupes, parallèles au pouvoir politique démocratique, constituant un contre-pouvoir par rapport aux institutions légales : entourage de la monarchie, noblesse récente, responsables de hautes institutions du monde des affaires, tout un monde que l'on retrouve dans deux ou trois clubs très sélects à Bruxelles. En somme, peut-être

ne retrouve-t-on pas tout à fait à B Plus ni la Flandre profonde ni la Wallonie profonde et c'est une bonne chose.

Il y a deux regards possibles par rapport à ce genre d'action : celui des optimistes (tout cela est dépassé, la caravane passe) et l'histoire se fait en dehors d'eux. Il y a aussi le regard pessimiste : quand on considère la puissance économique et relationnelle de ces milieux, l'on se rend compte à quel point, par leur influence secrète, ils

peuvent fausser l'évolution démocratique aux dépens des plus faibles, donc des Wallons, puisque, pour eux, seuls importent les ingrédients contenus dans une bouteille, pourvu qu'elle porte l'étiquette « belge ».

(Article passé conjointement à Wallonie-Libre)

Jean-Emile HUMBLET
Sénateur honoraire

FRANCE-WALLONIE : Quel projet économique commun ?

Le mouvement wallon a généralement construit son discours et son action en se référant au cadre belge, en particulier en se positionnant, de manière souvent défensive, face aux revendications flamandes. Cette attitude est sans doute pour beaucoup dans le fait que la Wallonie n'a jamais réellement disposé d'un véritable projet de société. Le réunionisme n'a pas fait, jusqu'à présent, exception à la règle.

Pourtant, c'est de la capacité à définir un programme crédible et rigoureux, fondé sur une stratégie à long terme, que le projet réunioniste parviendra à sortir du cercle trop restreint des convaincus pour emporter l'adhésion et la mobilisation du plus grand nombre.

On peut même affirmer que tant qu'une telle définition n'aura pas pris corps dans l'opinion publique, les défenseurs d'un modèle belge n'auront aucune peine à continuer à taxer les réunionistes de romantiques, insinuant par ailleurs que leur projet entraînerait infailliblement une « minorisation » des Wallons face au centralisme bien connu de l'État français, la région wallonne étant purement et simplement transformée en département. Cette profonde méconnaissance de la nouvelle réalité régionale de la France prêterait à sourire si elle n'ajoutait encore à la confusion de beaucoup de Wallons.

Il est, par conséquent, nécessaire de faire connaître l'existence des régions françaises et de préciser qu'elles représentent, dès aujourd'hui, le cadre le plus propice au développement de relations, notamment économiques, entre la Wallonie et la France.

C'est en 1982, dans le cadre des lois de décentralisation, que les régions françaises se sont vues recevoir une série de compétences dans les domaines suivants : Economie, Aménagement du territoire, Culture, Formation, Enseignement, ... Ces compétences sont quasi similaires à ceux de la Région wallonne et de la Communauté Wallonie-Bruxelles ensemble, même si l'étendue et le contenu de celles-ci diffèrent parfois ou encore si elles s'exercent, en France, de manière partagée avec d'autres collectivités, dont l'État, alors qu'elles restent exclusives en Wallonie.

Les outils de financement de la région française offrent également de grandes similitudes avec ceux de la Wallonie, des mécanismes de dotations, de fiscalité propre et de capacité d'emprunts y sont également en place. Soulignons, toutefois, une spécificité française qui a son im-

portance, l'utilisation de la contractualisation dans les rapports entre l'État et la région. Cet outil, le contrat de plan État-Région, permet le cofinancement par l'État, la Région et éventuellement d'autres collectivités, de projets ou de programmes spécifiques répartis sur une période de 5 à 6 ans. Le plan est établi par la Région qui a donc l'opportunité de faire connaître ses priorités de développement à l'État. Outil de solidarité nationale par excellence, et donc inapplicable en tant que tel dans le contexte belge, il représente un mécanisme de financement supplémentaire pour la région, ainsi qu'un support intégré de développement économique.

Les régions françaises, comme la région wallonne, possèdent, enfin, la possibilité d'établir des conventions avec d'autres régions. Si de telles conventions existent déjà entre la Région wallonne et certaines régions françaises, leur portée est actuellement trop limitée par rapport au potentiel que de tels accords recèlent. En effet, la Wallonie, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Lorraine et la Champagne-Ardenne représentent un marché de quelque 13 millions d'habitants, idéalement situés au nord de Paris et au sud de Bruxelles. Que l'on pense à l'importance acquise, aujourd'hui, par les investissements français dans l'économie wallonne, ainsi que de la place de la France dans les exportations wallonnes (32 %) pour se convaincre de la nécessité pour la Wallonie d'intensifier et de développer ses liens économiques avec ces régions.

Les axes de redéploiement économique, autour desquels une telle politique interrégionale doit s'élaborer, sont connus : investissements, simplification administrative, recherche et développement, formation et emploi, outils budgétaires et fiscaux. Des projets tels que la création en commun de pôles d'excellence, de sociétés publiques d'investissement, de centres universitaires ou encore de structures de formation professionnelle adaptée, pour ne citer que ces possibilités, sont autant de projets porteurs qui autorisent, par ailleurs, d'intéressantes économies d'échelle par le biais d'un cofinancement proportionnel des régions qui y sont impliquées.

Que de perspectives pour la Wallonie ! C'est donc bien à la définition d'un tel programme économique, ainsi qu'à la stratégie qui l'accompagne, que doit travailler sans tarder le mouvement réunioniste.

Marc PHILIPPE

Y A-T-IL UN PILOTE POUR LA WALLONIE ?

L'État belge est aujourd'hui dans l'engrenage du confédéralisme, à l'initiative de la Flandre unanime. Malgré les réticences d'une classe politique wallonne qui s'apprête à livrer des combats à retardement, l'issue n'est guère douteuse. La Flandre sait où elle va, elle est soudée. Van den Brande, hier, et Dewael, son successeur, sont du même tonneau. Le divorce est dans tous les esprits et il n'est plus guère que l'orangiste Louis Michel pour donner le change. La Flandre est une nation, la Wallonie n'en est pas une, alors quelle nation pour les Wallons ?

Ce qui est grave, c'est que leurs dirigeants se dérobent chaque fois que la question est posée. Dans quelle enceinte fédérale pourraient-ils d'ailleurs aborder ce problème fondamental ? La Région wallonne peut arguer que ses compétences sont d'ordre économique et qu'elle n'a pas à outrepasser ses pouvoirs. La Communauté française, ce foyer de belgitude, veille à ne jamais mettre l'accent sur la personnalité de la Wallonie.

Les Wallons sont en fait prisonniers d'une Constitution mal faite, où l'indispensable solidarité avec Bruxelles ne vise qu'à consolider un État belge branlant.

*

De quoi demain sera-t-il fait ? L'attachement borné au cadre belge permet de renvoyer la réponse à plus tard. On en est là actuellement. C'est la plus dommageable des attitudes à la veille d'événements qui secoueront davantage un État artificiel.

Avant même que ne vienne sur le tapis le thème de l'appartenance nationale, il faudra que les Wallons aient la faculté de se concerter sans que leur soit opposé le préalable de contraintes institutionnelles. Celles-ci neutralisent la Wallonie et, sous couleur de défendre les positions des francophones, érigent des barrières à l'abri desquelles le magistère de la Flandre pourra tranquillement s'exercer jusqu'à la frontière de la France.

Tant qu'aucune enceinte parlementaire ne sera disponible pour un débat de cette nature, qui suppose un franc échange de vues entre les deux composantes de la Communauté française, on ne s'étonnera pas de voir croître et embellir le désarroi de l'opinion publique.

Tant que l'on s'obstinera à avancer les yeux rivés au rétroviseur avec, pour toile de fond, l'âge d'or de 1830, on fera le jeu d'une Flandre qui, elle, ne comprend pas pourquoi la révolution a eu lieu et, depuis la politique d'indépendance de Léopold III, oriente avec persévérance l'État vers un regroupement des Provinces-Unies.

*

L'assemblage belge est le fruit tardif de la bataille de Waterloo. Le traité de Vienne de 1815 s'inscrivait dans la ligne de celui de la Barrière, un siècle plus tôt. Ce qu'oublient les bons apôtres du Bénélux, c'est que

l'Union européenne en gestation après 1945 frappait de caducité un montage diplomatique dirigé contre la France. Mais l'ont-ils vraiment oublié ? Si c'était le cas, ils ne tiendraient pas à prendre méthodiquement leurs distances avec nos voisins du Sud.

Dans tous les domaines, l'Europe d'après-guerre a supprimé nombre d'obstacles à la collaboration entre ses membres et encouragé en particulier la coopération transfrontalière. Le Hainaut industriel et le Nord-Pas-de-Calais, qui ont connu des difficultés identiques, auraient pu conjuguer leurs efforts. Chacun a joué et joué encore pour soi. Croit-on sérieusement que la France aurait boudé et bouderait à l'avenir une invitation wallonne à travailler ensemble sur le terrain ? D'autant que le contrat d'avenir pour la Wallonie - un bon point pour le gouvernement de Namur - se double de recommandations d'experts de toutes nos universités en faveur de relations privilégiées avec la France.

On trouve un pareil souci d'ouverture dans l'accord culturel de 1999 entre la France et la Communauté. Il y est fait état du souhait d'une meilleure connaissance réciproque des réalités historiques, géographiques, sociales, culturelles, linguistiques des deux parties. Énumération qui vaut son pesant d'or politique. Malheureusement, là aussi, la montagne n'a, à présent, accouché que d'une souris.

Personne n'a eu, par ailleurs, la curiosité, peut-être déplacée, de s'informer sur le suivi des accords ou conventions entre les États et Régions depuis un demi-siècle. Beau sujet d'enquête pour un chercheur que pourrait financer, par exemple, ... la Fondation Roi Baudouin !

*

Y a-t-il un pilote pour la Wallonie ? L'interrogation demeurera dénuée de pertinence aussi longtemps que ses habitants n'auront pas récupéré leur passé, n'auront pas la maîtrise de leur sol, la possibilité d'aller de l'avant en osmose avec la France. Dans une Union européenne des États-nations, la Wallonie doit s'extraire de la gangue belge, qui n'est pas l'habitable d'une nation, et opter pour la nation française. La Flandre va son chemin et nous lui souhaitons bonne chance sans la moindre arrière-pensée. Sachons suivre le nôtre en prenant soin de remodeler la Communauté française afin d'éliminer toute tutelle abusive sur la Wallonie. La phase du confédéralisme a des avantages. Au tour des Wallons de prendre place aux côtés de la France. Ils en ont la capacité et les possibilités dès à présent.

Le statu quo est devenu intenable.

La formation politique qui prendra les devants en recueillera un profit certain.

André PATRIS

CHRONIQUE DE LA BELGIQUE DERNIERE

Le genre sarcastique serait-il prohibé en Belgique ? Pierre-René Mélon s'était déjà longuement interrogé à ce propos dans son Petit glossaire de la sous-France (p. 63-72) et hélas ! avait conclu que oui. Pensez donc ! Peut-on rire de tout ? D'une certaine Famille, par exemple ? Peut-on déceimment se moquer d'un sujet aussi grave, gravissime même tel que celui de l'évaporation d'un Etat ? L'Etat belge de surcroît, ce petit paradis pour « chochetés » en tout genre et pour leurs Présidents-si-fiers-de-l'être. Les pages qui suivent ne sont que le début d'un conte, exercice de politique-fiction dans lequel l'auteur dépeint, avec jubilation, les folles conséquences d'une toujours possible « belkanisation »... mais laissons-nous prendre au jeu du sarcasme !

Le 26 août 2022, au petit matin, Charles Michelet, premier ministre de ce qu'il était convenu d'appeler la « Belgique nouvelle », sortit par une porte dérobée de l'ancienne commanderie de Villers-le-Temple où son gouvernement délibérait sans désespérer depuis trente-six heures. Bien que le lieu de la réunion eût été tenu secret, quelques journalistes (tuyautés par un membre de l'ancien cabinet du roi) avaient passé la nuit au café du village dans l'attente de la décision qui allait peut-être changer la face de la confédération belge : les ministres liégeois allaient-ils, oui ou non, démissionner en bloc du gouvernement fédéral pour protester contre le déménagement à Bruxelles de tous les ministères de la confédération ? Charles Michelet fit quelques pas dans le parc, respira la fraîcheur de l'aube, puis il s'effondra sur un banc : pour la première fois de sa vie, il pria.

Le contentieux qui opposait les anciens principautaires au reste du gouvernement belge n'était pas neuf. Il trouvait son origine quatre ans plus tôt, en septembre 2018, au moment de la partition de l'ancienne Belgique et la création subséquente de la « Belgique nouvelle », dénomination officielle qui désignait Bruxelles et la Wallonie depuis la déclaration d'indépendance de la Flandre en juillet de la même année. Une consultation populaire, lancée dès la législature suivante à l'initiative des fédérés bruxellois et relayée par d'influents et bruyants députés du NDC (Nouvelle Démocratie Chrétienne) de Namur, du Luxembourg et du Brabant wallon, jeta assez l'huile sur le feu pour rouvrir les plaies de la première fédéralisation belge. La question posée aux « nouveaux Belges » ce 26 juin 2022, portait en germe la dislocation de la jeune confédération : oui ou non Bruxelles devait-elle redevenir la capitale de la Belgique nouvelle ? Pour les partisans du maintien de Namur comme capitale nationale, le choix de Bruxelles signifiait un retour à l'esprit de l'ancienne Belgique, il soumettait également le jeune pouvoir néo-belge aux tensions que la minorité flamande exerçait sur les terres auxquelles elle avait dû renoncer en échange de son indépendance. Les partisans du retour des ministères à Bruxelles faisaient valoir l'expérience de cette ville dans son rôle de capitale européenne et belge, sa position géographique centrale, sa réputation dans le monde. L'Université libre de Bruxelles publia une étude qui démontra « l'expansion spontanée de l'hinterland économique lorsqu'il s'appuie sur un centre politique compact et décisionnellement fort », c'est-à-dire Bruxelles.

L'hiver 2021-2022 vit se déployer les plus gigantesques manifestations de rue depuis soixante ans. Ces actions essentiellement spontanées étaient canalisées par les indépendantistes wallons et les irrédentistes français qui avaient trouvé des relais dans le milieu syndical et enseignant. Dans la semaine du 21 décembre 2021, prétextant son envoi traditionnel de bons vœux aux 1246 personnes répertoriées dans son carnet d'adresse, l'octogénaire baron Toulemonde, craignant que l'histoire lui marchât sur les pieds sans lui demander pardon, faillit tout court-circuiter en créant, à coups de téléphone, depuis son manoir ardennais, un vaste rassemblement de l'Hyper-Centre Rattachiste et Progressiste Wallon Modéré mais Syndical, le HCRPWMS. Poliment éconduit par les leaders informels qui attisaient en sous-main le feu populaire, il décida, pour plus de sûreté (dans l'état où il se trouvait), de prendre langue avec le professeur Perruche dont le monde était sans nouvelle depuis environ trois semaines.

En avril 2022, peu après Pâques, une marche sur Bruxelles tourna à l'émeute : après une charge de cavalerie de la police confédérale, il y eut un bref échange de coups de feu et l'on releva trois corps sans vie sur la place des Palais. Croyant à une insurrection populaire, le roi Philippe Ier prit la fuite et se réfugia en Espagne où Philippe VI lui offrit un abri sûr à Motril, sur la côte andalouse. Le parlement belge constata l'impossibilité de régner du roi et attendit des jours meilleurs.

Le 18 juin, l'ancien ministre François Perruche, qui avait juré de se taire le jour de ses cent ans, sortit de sa retraite



niçoise et lut à la radio un appel à la « résistance de la jeune nation franco-wallonne ». Il prit le TGV pour Bruxelles, mais descendit à Aix-en-Provence où il se déclara « très fatigué ». Il refusa même de recevoir la délégation des militants wallons accourue à sa rencontre. Appelé sur les lieux en médiateur, le baron Toulemonde subit le même ostracisme que le *vulgum pecus* et ne s'en remit pas. Il reprit le chemin de l'Ardenne où l'attendait une lettre recommandée, timbrée à Motril, en Espagne, qui lui signifiait son élévation au titre de vicomte. Quant au patriarche atrabilaire, il déclara, de la chambre d'hôtel d'Aix où il boudait ostensiblement, qu'il avait « marre des fous et des sots de la politique » et que « de toute façon, il est trop tôt ».

Le 21 juillet, des heurts violents opposèrent des manifestants wallons et les forces de l'ordre belges devant la grille cadénassée du cimetière de Graty, en Hainaut, où reposait José Robinet, ancien héraut de la république wallonne. Refoulés par les gendarmes, les manifestants se réfugièrent dans la mairie du village d'où il proclamèrent la naissance de la « Commune de Graty ». Les internautes du monde entier purent prendre connaissance d'une *Déclaration des Droits et Devoirs du Wallon* (avec traduction en braille), d'une *Constitution républicaine authentique*, d'un *code pénal citoyen*, d'une *Charte des libertés fondamentales* et d'une *Encyclopédie des faits et gestes du Républicain modèle* (en trois volumes) qui firent l'admiration des politologues. La gendarmerie confédérale encercla le village, et le peuple de Graty se lassa vite de devoir montrer ses papiers pour rentrer chez lui. Après une semaine de pourparlers et des échanges secrets de casiers de bière, les Communards assiégés acceptèrent de quitter la mairie en échange de la promesse qu'un colloque trilingue (français, néerlandais - wallon/picard) sur « la République, la Nation et la Citoyenneté » serait simultanément organisé dans les salles académiques de l'Université de Wallonie et de la *Vlaamse Universiteit te Gent*. Dans l'après-midi du 28 juillet, les assiégés quittèrent la mairie de Graty entre deux haies de gendarmes auxquels ils distribuèrent des exemplaires gratuits du *Manifeste pour la culture wallonne* dont ils venaient

d'achever la version définitive dans une fièvre obsessionnelle.



En raison de ces événements, la consultation populaire du 26 juin 2022 se déroula dans une tension extrême. L'Union européenne délégua des observateurs chypriotes et lettons pour surveiller le bon déroulement des opérations électorales. Les résultats du vote ne laissèrent planer aucun doute : une fracture nord-ouest/sud-est traversait la Belgique : Liège et Hainaut avaient voté « non », Bruxelles, Namur, Luxembourg et Brabant Wallon avaient voté « oui ». La fracture devenait fossé. Le sort en était jeté. Le lendemain, après la lecture des journaux du matin, Robert Lequignon, ancien président du parlement wallon, retraité de longue date à Boissy-le-Repos, dans la Marne, franchit le Petit Morin à 11 h 14 précises et dirigea sa voiture vers la frontière belge pour y jouer le rôle auquel l'appelait son destin et son intime conviction. Au gendarme français qui l'arrêta sur l'autoroute pour entrave méchante à la circulation (il roulait à cinquante-trois kilomètres par heure), il déclara que le franchissement du Petit Morin avait été le plus beau jour de sa vie.

A suivre...

Pierre-René MÉLON



BREVE

Après le Sommet européen de Nice, les deux compères, Guy Verhofstadt et Louis Michel, ont claironné que leur cher Bénélux avait obtenu 29 voix comme les grands pays dont la France.

13 voix pour les Pays-Bas, 12 pour la Belgique/België et 4 pour le Luxembourg.

On peut se demander ce que pèseront demain les 3.200.000 Wallons et les 850.000 Bruxellois francophones face aux 20 millions de néerlandophones.

Ainsi, après Louis Tobback, voici *Mijnheer Lodewijk Michel* qui succombe aux charmes désuets de l'orangisme ! A qui se fier ?

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

UNE AUTRE DIMENSION DE LA FRANCOPHONIE : L'ESPACE SOCIAL-SANTÉ

Trop de gens de bonne foi considèrent encore que la Francophonie réside en un combat linguistico-culturel d'arrière-garde, dernier carré d'un Waterloo francophone où l'on meurt mais ne se rend pas. Cette erreur de jugement découle de l'indifférence où la Francophonie est généralement tenue, du silence qui l'entoure et de l'ignorance évidente qui s'ensuit sur le sens réel d'une prise de conscience amorcée voici bientôt trente ans.

Initié par les principaux chefs d'État des pays dégagés de la tutelle coloniale française - et paradoxalement sans aucune initiative parisienne - l'éveil de la Francophonie, apparaissant comme la clé du développement et de la modernité, a été aussitôt frappé de plein fouet par la crise économique et sociale des années 70. Aux obstacles entravant le décollage du Tiers-Monde se sont surajoutées les difficultés des pays riches de langue française, qui avaient d'autres préoccupations que de promouvoir en priorité la solidarité francophone. Et cependant, l'Agence de la Francophonie, pluraliste et plurielle, est passée de 20 à 52 États membres depuis 1976.

Les Sommets des chefs d'État des pays ayant le français en partage ont successivement élargi tous leurs objectifs, au fil de 8 rencontres inaugurées en 1986 et poursuivies en dépit d'un budget dérisoire. Les échanges commerciaux et financiers dans l'espace économique francophone révèlent des indicateurs statistiques significatifs en constante amélioration, que les effets de la relance vont encore influencer positivement. Leur publication prochaine devrait mieux valoriser à terme le dynamisme économique inter-francophone.

D'autres dimensions, souvent insoupçonnées (1), illustrent l'universalité de cette Francophonie méconnue. Aujourd'hui, abordons l'Espace Social-Santé où le poids des aides francophones est déterminant, assumé, soit par les États, soit par les organisations non-gouvernementales (ONG). Sur les 189 membres, l'ONU a recensé 128 pays en développement dont 38 appartiennent à la Francophonie. Nous en soulignons ci-dessous la situation sanitaire ainsi que les efforts d'organisation sociale, démontrant par là-même tout ce qui reste à accomplir.

C'est principalement le manque de moyens financiers qui compromet la création et le maintien de structures sanitaires permanentes. Elles devraient être servies par des professionnels qualifiés, aux compétences actualisées et recyclées, avec un matériel approprié et des médicaments adaptés aux besoins, à un coût accessible à tous. Combien de siècles nous a-t-il fallu pour en arriver à un stade enviable, loin encore de la perfection ?

En Afrique, la couverture vaccinale stagne ou parfois même régresse dans une douzaine de pays dont l'Algérie, le Burundi, le Gabon, le Mali, la République Centrafricaine, le Congo. Il arrive trop rarement que des progrès soient enregistrés, ainsi au Maroc, au Liban, au Sénégal et au Vanuatu. L'écart est considérable entre les villes et les campagnes, que tentent de combler les ONG, non sans mal. Souvent, l'État abandonne la conduite de la politique sanitaire à divers opérateurs, dont l'UNICEF ou l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), émanations de l'ONU. La lutte contre le sida relève essentiellement de programmes internationaux, même dans l'information des populations. Les pouvoirs publics délaissent souvent la prise en charge des malades dont le traitement reste aléatoire. Les secteurs concernant l'oncologie, les maladies cardio-vasculaires et le traitement des handicaps sont en situation précaire. On note toutefois une volonté régionale mieux affirmée de rencontrer les effets de la pauvreté par l'éducation, la formation, l'hygiène et la santé.

L'organisation sociale relève de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale, instaurée en 1995 et couvrant 14 États africains membres de la zone franc. L'objectif est d'harmoniser, d'assainir et d'élargir les systèmes de protection sociale par la gestion des réserves, la formation du personnel et l'adoption d'un statut juridique adéquat. Les pays riches de l'hémisphère nord assument systématiquement une politique gouvernementale de coopération, à laquelle s'ajoute le rôle non moins important des ONG francophones ainsi que des jumelages entre hôpitaux, instituts et universités. Il en découle la mise en place progressive de mutuelles, de systèmes d'épargne-crédit, de structures consacrées à la condition féminine, aux droits de l'enfant handicapé, exploité ou abandonné, avec la création de centres d'accueil, d'ateliers professionnels et d'écoles spécialisées. Les problèmes liés aux personnes déplacées et réfugiées sont progressivement pris en charge. Cet inventaire reflète la situation sociale difficile des pays en voie de développement, qu'ils soient ou non francophones.

Quelques exemples révèlent que la Francophonie assume un rôle particulièrement efficace dans ces domaines. Ainsi, au Niger, l'École nationale de santé publique est francophone et les spécialisations s'effectuent dans les pays voisins de langue française. Au Sénégal, l'enseignement à l'École nationale de Développement sanitaire et social est dispensé en français. Il en est de même à Madagascar, au Cameroun, à Djibouti et au Mali. L'Agence universitaire de la Francophonie a inauguré, en 1998, l'École doctorale de Franceville, au Gabon, qui comptait 14 stagiaires l'an dernier.

Les étudiants de la Faculté de médecine et de pharmacie de Phnom Penh (Cambodge) reçoivent un enseignement en français. C'est une centaine de médecins et de pharmaciens vietnamiens qui sont formés en France, tandis que Rhône-Poulenc produit sur place divers médicaments génériques, comme dans d'autres régions du monde. En Algérie, nonobstant la politique d'arabisation, la formation universitaire des médecins est poursuivie en français. Au Liban, deux Facultés principales de langue française assurent l'enseignement dans tous les domaines de la santé. Grâce à cette même coopération, le Maroc compte un médecin pour 2.503 habitants et un pharmacien pour 10.635. A Haïti, avec l'appui des Départements des Antilles, médecins, infirmières et laborantins sont formés localement dans notre langue.

L'espace social-santé de la Francophonie est donc une réalité tangible, qui n'exclut évidemment pas l'aide au développement en faveur des pays francophones. Les actions d'urgence liées aux grandes catastrophes, aux famines et aux épidémies sont une spécialisation française

appréciée du monde entier. Cette expérience particulière éclaire le rôle humanitaire international de sauveteurs qui parlent français.

Si l'on ne pouvait, au Grand Siècle, pressentir la coopération au développement, Jean de La Fontaine tire néanmoins cette morale actuelle de la fable *L'Ane et le Chien*, illustrant la solidarité : *Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.*

Aujourd'hui, la Francophonie l'applique.

Pierre BERTRAND
Sénateur honoraire

(1) Source : *Etat de la Francophonie dans le monde - 1999.*

HOMMAGE A UN GRAND FRANÇAIS

Jacques Chaban-Delmas vient de disparaître le 10 novembre 2000.

Résistant de la première heure face à l'occupant nazi, Jacques Delmas 'travaille' d'abord dans le renseignement, puis, sous le nom de guerre de Chaban, collabore au réseau 'Action'. Devenu le coordinateur des opérations militaires pour toute la France occupée, il monte rapidement en grade, devient le plus jeune général de la Résistance et, en août 1944, prend part à la libération de Paris.

La guerre à peine terminée, Jacques Chaban-Delmas entre en politique, est élu député en 1946, maire de Bordeaux l'année suivante et occupe divers postes ministériels dans plusieurs gouvernements de la IVe République. En dépit de son glorieux passé, le général de Gaulle ne l'appellera jamais à ses côtés et c'est Georges Pompidou qui, en 1969, en fait son Premier ministre ; le jugeant trop à gauche, le Président rechargera peu à peu devant son projet de nouvelle société et le 'débarquera' en 1972. Candidat à l'élection présidentielle de 1974, Chaban-Delmas n'obtient pas le soutien de beaucoup de ses compagnons gaullistes qui lui préfèrent Valéry Giscard d'Estaing.

Amèrement déçu mais toujours sur la brèche, le député-maire - qui sera par trois fois élu président de l'Assemblée nationale - ne cessera plus de déployer son immense énergie en faveur de sa ville de Bordeaux et du département de la Gironde, sans oublier la Région Aquitaine dont il sera le président du Conseil.

Wallonie-France a tenu à saluer la mémoire d'un homme courageux dont les convictions l'ont amené jusqu'au bout à être le serviteur inlassable de la République.

RING, PERIPHERIQUE, ROCADE OU CONTOURNEMENT ? LIAISON OU BRETELLE ?

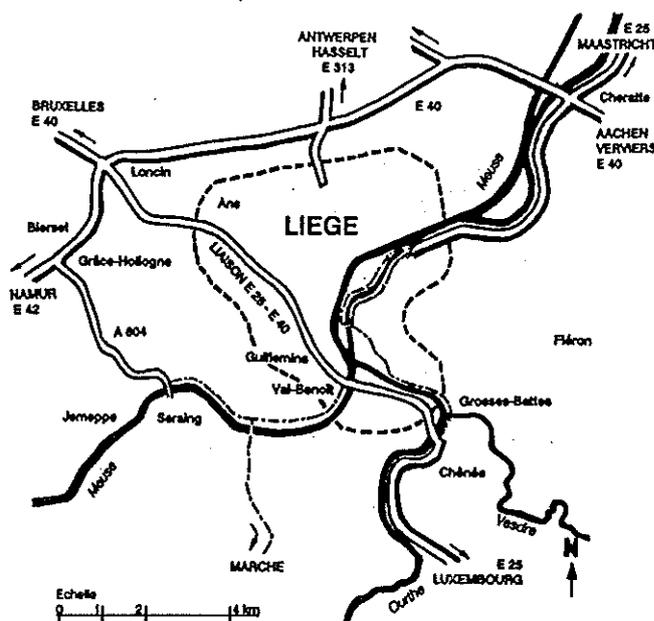
Dans le n° 32 de *Wallonie-France*, M. Marc SUTTOR s'émeut, à juste titre - et il est loin d'être le seul - du parti pris belge, témoin par l'autorité responsable de la signalisation qui indique le contournement autoroutier de l'agglomération liégeoise.

Il note à regret que le terme *ring* - en usage depuis longtemps à Bruxelles, mais heureusement peu usité à Charleroi - vient d'être préféré pour Liège à une appellation en français, langue officielle en Région Wallonie et, qui plus est, langue internationale. - « *Ring* ? » s'étonne un usager du réseau routier belge à l'approche de l'agglomération liégeoise. « Suis-je déjà en terre germanique ? » - La question n'est pas superflue... L'occasion était pourtant belle pour Liège, ville-phare de Wallonie comme Charleroi, d'adopter le terme *rocade* qui désigne, en français, le contournement des agglomérations urbaines, petites et grandes. (Définition du Grand Larousse Universel : *rocade* : voie contournant la partie centrale d'une agglomération, de façon à en détourner la circulation). Ajoutons qu'en apposant au mot *rocade*, comme en France, le nom d'un point cardinal (*rocade nord* par exemple), il aurait même été possible d'offrir une précision géographique intéressante aux étrangers (et aux Liégeois !) qui empruntent cette voie.

Mais attention ! Entendons-nous bien sur les termes. L'appellation *rocade* doit être réservée au contournement de l'agglomération, à la voie rapide qui permet d'éviter au noyau urbain les inconvénients liés au trafic de transit (et non à un boulevard circulaire urbain comme la *Petite Ceinture* à Bruxelles qui est, en réalité, un quasi-périphérique n'encerclant qu'une partie de Bruxelles, à la limite de la ville et des communes de la périphérie). Dans le cas de Liège, la *rocade* à proprement parler existant à ce jour relie les lieux suivants : à l'ouest, Jemeppe, Grâce-Hollogne, Loncin ; au nord, Alleur, Rocourt, Vottem, Herstal ; à l'est, Cheratte, Barchon, Cerexhe-Heuseux, Melen. Il s'agit, dans l'état actuel des choses, d'une *demi-rocade* seulement. Il n'existe pas (encore) de *rocade sud* reliant Jemeppe à l'ouest à Melen à l'est.

Autre voie rapide de Liège : la *liaison E40-E25*. Récemment ouverte à la circulation, elle ne répond pas uniquement à la définition du mot *rocade*. Certes, *rocade*, elle l'est puisqu'elle contourne une partie de l'agglomération, mais elle ne fait pas que la contourner. Elle la traverse également, dans le sens nord-ouest/sud, en empruntant (au départ de Loncin pour aboutir à Chênée) une partie du territoire urbain proprement dit. Il en va de même, par exemple, à Lyon où la voie autoroutière nord-sud transite

par le célèbre tunnel de Fourvière et le centre-ville, doublée depuis peu d'années par un large *contournement est*.



Cette *liaison E40-E25* (nous pouvons l'observer sur le plan ci-dessus de l'agglomération) sert aussi d'autoroute intra-urbaine puisque, tout au long de son tracé, elle offre de nombreuses entrées et sorties reliées au centre-ville : à Ans, Burenville, Saint-Laurent, Laveu, Avroy, Guillemins, Val-Benoît, Angleur et Chênée. En plus de jouer le rôle de *rocade*, elle remplit donc également une fonction de voie radiale, c'est-à-dire de voie de pénétration. Pour mémoire, les deux autres radiales autoroutières actuelles reliant la *rocade* à la ville sont les axes Cheratte, Wandre, Monsin, Droixhe, et Vottem, Sainte-Walburge.

Quelle appellation choisir, alors, pour cette *liaison E40-E25* à triple fonction de *rocade*, de radiale et d'une troisième dont je parlerai plus loin ?

Pour ma part, j'écarterais assez rapidement le terme *périphérique*. Comme on l'aura lu dans l'article *Bouchons sur la rocade* (paru dans le n° 32 de *Wallonie-France*), le terme *périphérique* ne peut s'appliquer qu'à une voie rapide contournant la ville elle-même à la limite de sa périphérie, tracé qui ne coïncide pas véritablement avec celui de la *liaison E40-E25*. Cette *liaison*, au contraire, coupe le tissu urbain et périphérique de part en part. A cet égard, le *périphérique* parisien est incontestablement l'exemple le plus accompli de ce qu'on peut appeler un *périphérique*, la voie rapide qui ceinture la seule ville de Paris.

Le mot *rocade*, quant à lui, reste un terme assez juste pour désigner la *liaison E40-E25* puisque la principale raison d'être de cette voie consiste à délester la ville et son agglomération de la circulation de transit selon un axe nord-sud, tout en se déportant quelque peu vers l'ouest. Qu'on la nomme *rocade nord-sud* me paraîtrait donc une solution envisageable, quoique pas tout à fait exacte.

Autre solution : si l'autorité estime que l'appellation *rocade* (eu égard à son caractère trop neuf pour la Belgique et à la grande facilité qu'ont certains Belges d'abandonner leur propre langue au profit d'un idiome étranger, cf. *ring*) risque d'être mal reçue par l'opinion publique déjà habituée à la dénomination *liaison E40-E25*, je ne vois pas d'inconvénient majeur à la nommer *liaison nord-sud*, ce qu'elle est également.

Pour ce qui est de l'appellation *radiale*, je l'éliminerais sans hésiter. En plus d'être un terme peu employé, le principal objectif d'une *radiale* est d'être une voie de pénétration et non de contournement.

La troisième solution, annoncée plus haut, mérite peut-être, en revanche, réflexion. Je vous la livre en complément des propositions précédentes : le terme *bretelle*, qui répond à la définition suivante du *Robert historique de la langue française* : « route reliant deux axes de circulation ». *Bretelle E40-E25* pourrait ainsi rallier si pas tous, du moins un grand nombre de suffrages. A moins que l'on n'opte pour *bretelle nord-sud* si l'on préfère mettre l'accent sur l'orientation géographique plutôt que sur la numérotation administrative. Je rappelle en passant que sont qualifiées de *bretelles* les diverses voies routières et

autoroutières (D 104, N 104, A 104), longues de plusieurs kilomètres, qui constituent la troisième ceinture de délestage de l'agglomération parisienne, voie couramment dénommée « la Francilienne ». Ces multiples *bretelles* relient, en guise de couronne protectrice de l'agglomération parisienne, les nombreuses voies routières et autoroutières qui convergent en étoile vers la capitale.

Pour conclure ces propositions - mais le débat n'est sans doute pas clos - *contournement ouest* n'est pas non plus une dénomination à négliger. Mais le risque existe, dans ce cas, de créer ultérieurement la confusion avec le vrai *contournement ouest* (la vraie *rocade ouest*), déjà amorcée entre Grâce-Hollogne et Jemeppe, le jour où le franchissement autoroutier de la Meuse à Seraing sera réalisé lors de la construction (mais quand ?) de la *rocade sud*.

On le voit, de nombreuses possibilités existent, en français, pour répondre à nos besoins de qualification de ces voies nouvelles. Je n'ai fait ici qu'esquisser la réflexion en lançant quelques pistes. *Rocade, contournement, liaison, bretelle* sont des termes bien français qui méritent notre considération et peuvent faire l'objet d'un choix. *Ring*, par contre ... A l'autorité politique, à qui ces suggestions seront transmises, de donner l'exemple de la clarté, de la correction linguistique et de la fierté culturelle en réexaminant la question en vue d'opérer les rectifications qui s'imposent.

Pierre MELOT

* * *

UN COMBAT NÉCESSAIRE : LA DÉFENSE DU FRANÇAIS

Nous ne l'oublions pas et nous ne l'oublierons jamais, l'Amérique a gagné la guerre de 1939-45 que l'Europe a perdue. Par contre, si elle nous a rendu la liberté, elle nous la reprend, peu à peu, de façon insidieuse dans tous les domaines.

Sur le plan financier et économique, elle occupe la première place et poursuit une mondialisation à outrance qu'elle conditionne à son gré, inexorablement.

Aussi grave, sinon plus, l'envahissement progressif de notre langue par le *sabir atlantique*, comme le constate Étiemble, se retrouve partout, dans la presse, la radio, la télévision, l'informatique et les communications, à la tribune des manifestations planétaires, sportives et politiques. Sans concession, ni respect pour les autres.

Jean Dutourd s'insurge contre le galimatias anglo-américain, le nouveau jargon administratif et la langue de bois qui en découlent. Jusqu'en 1940, le français était admis, adopté, reconnu. Depuis, il est agressé par les publicistes, les présentateurs, les annonceurs et la vague actuelle des chanteurs.

Le folklore américain s'exporte avec *Halloween*, la 'Mère Noël', *Disneyland* au détriment de notre identité, de nos spécificités, de nos racines les plus profondes. Pourtant, nous n'avons qu'un pays, celui de notre langue proclame René Bonnet de Murlive. Nous parlons le français, même s'il est teinté d'accents régionaux, nous rêvons en français, nous ne survivrons qu'en parlant le français. Loin de tout snobisme à la mode.

Combattant la bêtise humaine, humoriste et fin lettré, l'ami Fernand Heuze, qui vient de nous quitter, ne cessait de répéter : *nous sommes Franchimontois, mais comme Wallons, Celtes nous étions et Celtes nous resterons*. Il avait raison et ce serait trahir nos aïeux et la pire catastrophe que d'adopter le charabia d'outre-Atlantique.

L'oppression a des limites, notre devoir est de réagir. Dès aujourd'hui, exigeons que chez nous, partout et toujours, on ne parle que le français.

Joseph GELIS

DES ÉTRANGERS AU SEIN DE L'ARMÉE BELGE : histoire belge ou incompétence ?

A la lecture de la presse francophone belge du mardi 31 octobre, j'ai sursauté en parcourant le compte rendu d'un article de Luc De Vos, professeur d'Histoire à la KUL et à l'École royale militaire. Luc De Vos critique la proposition du Ministre de la Défense nationale André Flahaut, devant le manque d'effectifs dans l'armée belge, de favoriser l'insertion de jeunes immigrés résidant depuis un certain temps sur notre territoire, ce qui leur permettrait d'obtenir la nationalité belge. L'historien flamand qualifie cette idée de « décadente », et d'affirmer, de manière péremptoire, que, lorsque Rome a commencé à intégrer des « soldats d'outre-Rhin », ce fut le « début de la fin ». J'ai sursauté, et ce pour deux raisons. Ma première réaction est celle d'un citoyen, la seconde celle de l'historien.

En tant que citoyen, j'estime la proposition du Ministre intéressante, intelligente et courageuse. Il fait tout d'abord le constat que la carrière militaire n'attire plus nos jeunes et il avance une idée originale, novatrice car préfigurant ce que devrait devenir la future armée européenne. En outre, cette suggestion s'avère très démocratique et en accord avec les préoccupations du moment à propos de l'insertion des étrangers et de la citoyenneté. Enfin, le Ministre sait le risque pris vis-à-vis de certains milieux militaires... et, surtout, qu'il égratigne le lion en avançant une idée dont la concrétisation pourrait modifier le sacrosaint équilibre de 60 % / 40 % entre Flamands et Francophones au sein de nos forces armées. Pour ces raisons, la réaction de Luc De Vos paraît suspecte au citoyen.

Elle l'est bien davantage pour l'historien. Soit M. De Vos présente sciemment l'Histoire d'une manière erronée pour servir ses opinions et il commet un impardonnable péché déontologique, aggravé par l'autorité que lui confèrent sa qualité et ses fonctions. Soit il fait preuve d'une très grande lacune dans l'exercice de sa discipline. J'avoue être étonné (frappé par le tonnerre) de lire une aussi grosse erreur sous la plume d'un professeur d'Université, enseignant l'Histoire à notre future élite militaire. Car dès Pirenne en 1935, mais de manière de plus en plus nette

depuis une trentaine d'année, l'historiographie a corrigé du tout au tout la vision fautive que nos pères avaient de la fin de l'Empire romain.

En réalité, au moment de la déposition du dernier empereur en Occident, la Gaule est encore romaine. C'est que, après deux siècles d'infiltrations bien davantage que d'« invasions », les peuples « barbares », entendez essentiellement des Germains, participent à la vie de l'Empire. En effet, les Wisigoths, les Burgondes et les Francs, lointains ancêtres des Flamands, ont été intégrés au terme de traités conclus avec Rome, en tant que « fédérés ». Ils bénéficient de terres et/ou de revenus fiscaux, pour autant qu'ils assument la défense des régions avoisinantes. L'Empire manque de soldats et apprécie particulièrement les qualités militaires de ces Barbares, dont beaucoup sont déjà entrés à son service et dont certains, comme Richomer ou Argobast, ont joué, dès la fin du IV^e siècle, un rôle considérable à la tête des armées impériales. Les rois germaniques restent les maîtres absolus de leurs troupes, ils s'appuient sur le système administratif romain, encore efficace et qu'ils n'ont aucun intérêt à modifier, assurent le respect et la diffusion de la législation impériale, en d'autres termes, ils se mettent au service de Rome et, en outre, ils en tirent une grande fierté. Cette collaboration légale entre l'Empire et les Barbares porte d'ailleurs ses fruits. C'est, en effet, une armée composée de troupes romaines mais surtout fédérées, des Wisigoths, des Burgondes et des Francs, qui arrête enfin en 451, près de Troyes, les terribles Huns d'Attila. En aucun cas, on ne peut tenir ces Barbares pour responsables de la chute de l'Empire, bien au contraire, puisqu'ils l'ont loyalement servi.

La présentation de l'Histoire par M. De Vos et l'usage qu'il en fait ne peuvent décidément qu'indigner l'historien et révolter le citoyen.

Marc SUTTOR
Maître de Conférences
Université d'Artois

* * *

LES AUTOROUTES DES ARDENNES : à vos poches, citoyens wallons, les Flamands se régaleront

Les autoroutes des Ardennes, depuis dix ans, nécessitent de multiples et coûteuses réparations. Soyez heureux, braves Wallons, on va entreprendre bientôt d'importants travaux pour être quitte des embarras provoqués par ces éternels chantiers. Mais il vous faudra déboursier à cette fin une coquette somme : entre 6 et 10 milliards !

Or, il me souvient que, lors de la construction de ces autoroutes, le Ministère des Travaux publics a cru pouvoir faire de substantielles économies en ôtant une couche de revêtement, celle qui aurait dû protéger ces longs rubans ardennais contre les fortes intempéries, fortes pluies et, surtout, gel. Bien entendu, nos « responsables » ignoraient parfaitement que cette région

pouvait connaître, parfois, de telles conditions climatiques. Peut-être comptaient-ils sur une accélération du réchauffement de la planète ? Si ma mémoire ne me fait pas défaut, je pense aussi que ce curieux épisode s'est produit sous le dernier ministère fédéral, avant la régionalisation des Travaux publics, et, surtout, sous la direction d'un ministre flamand, dont le nom m'échappe. Et là, l'anecdote devient moins plaisante. Pourquoi diable dépenser le bon argent fédéral et flamand pour ces lointaines autoroutes de brousse, alors que les sympathiques compa-

triotés wallons allaient pouvoir, quelques années plus tard, payer eux-mêmes la remise en état des « autoroutes du soleil » ?

J'hésite sur la qualification à donner à ce « cadeau » : négligence ? gabegie ? dilapidation des deniers publics ? sabotage ? loyauté fédérale ?

Marc SUTTOR

BRÈVES

Speakons l'engliche

Pour son émission du 17 novembre 2000, Bernard Pivot avait notamment invité l'académicien Hubert Poirot-Delpech, l'acteur Jean Yanne et le cinéaste Jean-Pierre Denis, auteur d'un film en langue d'oc. De son côté, la Québécoise Denise Bombardier, auteur(e) du pamphlet *Lettre ouverte aux Français qui se croient le nombril du monde*, s'attaqua à ceux d'entre eux qui toisent le monde entier mais ne font rien pour défendre leur langue maternelle. Ce point de vue au vitriol a été confirmé par le linguiste bien connu Claude Hagège. Alors que le peuple n'y est pour rien, a-t-il constaté avec sa fougue habituelle, on assiste à une véritable trahison de certaines « élites ». Ne voit-on pas, en effet, des PDG d'importantes sociétés françaises - y compris un grand éditeur parisien dont, par pudeur, Hagège a tu le nom ! - obliger les membres de leurs conseils d'administration, lors de leurs réunions, à parler exclusivement ... l'anglais, ou plutôt à le baragouiner. Exigence d'autant plus stupide que les Anglo-Saxons cultivés sont les premiers à en rire. Concluons avec Henri Jean-son : *Au secours, les c... nous cernent !*

In english of cause

Lu dans *Diagnostic* (décembre 2000) : au ministère des Affaires étrangères, tout est fait comme si l'anglais était la première langue nationale. Rappelons que l'État belge reconnaît *trois langues nationales* et que l'une des trois, le français, a le statut de langue internationale. L'usage de l'anglais est donc inutile.

*You ève touù spîke in'gliche
becôse you are French
you anderstande!*



FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Dans quel terroir de la Francophonie entend-on ces mots ? Cochez la bonne réponse (solution p. 23)

- | | | | |
|-------------------------------------|-------------|-----------------|------------|
| 1. <i>tartifle</i> (pomme de terre) | A Picardie | B Champagne | C Provence |
| 2. <i>surlouer</i> (sous-louer) | A Limousin | B Dauphiné | C Gascogne |
| 3. <i>agacin</i> (cor au pied) | A Bretagne | B Franche-Comté | C Auvergne |
| 4. <i>goûtû</i> (qui a du goût) | A Normandie | B Ile-de-France | C Bretagne |
| 5. <i>vantrin</i> (tablier) | A Lorraine | B Alsace | C Wallonie |

LES COLLABORATEURS DE WALLONIE-FRANCE PRESENTENT A TOUS LES LECTEURS
LEURS MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE

2001



UN MAUVAIS ACCORD POUR LES FRANCOPHONES

Notre ami M.T. nous communique ses impressions après la lecture de notre dernier numéro. Un résumé de l'éditorial signé Michel Legrand est repris dans notre rubrique Epinglé dans la presse.

L'éditorial du *Diagnostic* de novembre 2000 (mensuel de la fonction publique) semble répondre à celui du *Wallonie-France* de novembre-décembre, signé par M. A. Schreurs.

L'alinéa final de ce dernier éditorial concerne la question qu'analyse Michel LEGRAND sous le titre : « Un mauvais accord pour les francophones ».

Après lecture de cette analyse, je ne puis que vous répéter ce que souvent j'ai dit sous d'autres formes : « la Flandre prendra son indépendance quand elle n'aura plus rien à attendre d'intéressant de la Wallonie. C'est-à-dire quand les représentants (!) de cette Wallonie ne pourront plus rien céder. Je ne vais pas non plus revenir sur les mobiles qui pousseraient certains politiques Wallons à agir de la sorte.

Enfin, je ne peux partager l'optimisme de M. Schreurs quand il parle de « ...se séparer dans la cordialité... ». A moins qu'il ne s'agisse de la cordialité apeurée du volé vis-à-vis du brigand qui, après l'avoir dépouillé, lui laisse, avec un sourire, la vie sauve ! Amicalement.

M.T. (Liège)

* * *

TROP PASSÉISTE ?

Fidèle abonnée à *Wallonie-France* depuis le début, je vous communique ma façon de voir, car je ne me reconnais plus, moi et mon entourage à qui je passe la revue, dans certains de vos propos. Pourtant, je suis de mère lyonnaise et de père liégeois.

La revue me paraît trop passéiste, le ton, sauf quelques articles plus pondérés, trop excessif ; la référence au passé trop répétitive.

Les citoyens d'aujourd'hui existent-ils pour vous ? N'y a-t-il pas des Wallons entrepreneurs qui réussissent en Wallonie, en France, en Europe et dans le monde ? Nous, les aînés, ne pouvons-nous pas faire davantage confiance à la jeunesse et à l'avenir ?

Dans votre caricature, votre Flamand est-il de l'an 2000 ou de l'an 1000 ? Au XXI^e siècle, ne croyez-vous pas que le Flamand type actuel serait plutôt l'homme au crâne rasé ou l'homme d'affaires opulent ?

Votre article contre Di Rupo n'a-t-il pas des relents racistes ? Pourquoi le vote des émigrés serait-il nuisible ?

Remette de l'ordre dans la Belge boutique, que voulez-vous dire par là ? Je connais de jeunes émigrés de la 3^e génération d'Italiens qui se sentent plus Wallons que Belges, ils ont les mêmes racines latines que nous.

Êtes-vous assez *démocrates et pluralistes* pour publier ma lettre afin que d'autres lecteurs puissent donner leur opinion. J'ai besoin de plusieurs avis pour éclairer ma lanterne ; je ne crains pas la critique.

Josette Shipers (Angleur)

Ndlr : Remercions tout d'abord notre correspondante de nous avoir fait part de ses multiples doutes.

Notre périodique souffrirait-il de « passéite » aiguë ? Ou, en d'autres mots, se complairait-il dans le passé ? Plutôt que de développer un long plaidoyer *pro domo*, - exercice toujours laborieux-, il nous semble préférable de laisser à nos lecteurs le soin de juger.

Ajoutons simplement que, comme Madame Shipers, nous savons que des Wallons, jeunes ou moins jeunes, réussissent ici et ailleurs ; notre compte rendu du *Monde Diplomatique* s'en est fait l'écho (voir aussi p. 22 dans ce n°). Notre correspondante semble en connaître d'autres. Peut-être pourrait-elle nous raconter leur succès ? Nous serions heureux d'en informer nos lecteurs.

* * *

JEAN BRASSEUR-KERMADEC

Un Verviétois, amiral français

Dans le numéro 33 de *Wallonie-France*, on découvre, sous la signature de Christian Dallemagne, une intéressante relation de la carrière militaire de Jean Brasseur-Kermadec, né à Verviers en 1914. Ce dernier deviendra vice-amiral d'escadre attaché au Conseil supérieur de la Marine française.

Etonnant personnage que ce Verviétois ! Reconnaisante, sa ville natale, sur la décision unanime du Conseil communal, le fait citoyen d'honneur le 19 mars 1947. Jusqu'à ce jour, il reste le seul à avoir reçu ce titre.

Le Souvenir Charles de Gaulle de Verviers confie, le 21 juin 1980, à Jean Brasseur-Kermadec, Compagnon de la Libération, la présidence de la cérémonie d'inauguration du monument à Charles de Gaulle au parc de la Tourelle. Par après, l'Association des anciens élèves de l'Athénée de Verviers rappelle son passage dans l'établissement et fait apposer une plaque souvenir dans le hall d'entrée.

Plus récemment, le 28 mai 1998, un square, situé à l'angle du boulevard des Gérardchamps et de la rue d'Ensival, porte son nom. Il est orné d'une ancre marine en provenance de Toulon.

D'évidence, ces manifestations font mieux comprendre combien l'irrédentisme français est permanent à Verviers. L'aventure de Jean Brasseur-Kermadec, l'hommage de ses concitoyens en sont des preuves supplémentaires.

Joseph Gélis (Verviers)



EPINGLE DANS LA PRESSE

Le réveil wallon (bis)

Décidément, la France n'en finit pas de se pencher sur ce qui se passe à sa frontière nord. Après *Le Monde Diplomatique*, c'est au tour du magazine *Le Point* d'assister au réveil wallon en lui consacrant 8 pages dans son numéro du 24 novembre 2000.

Yves Cornu, envoyé spécial, a pris 'Rosetta', héroïne du film des frères Dardenne, comme symbole du renouveau de la mentalité wallonne. Après avoir connu un lent déclin, la région commence à considérer l'avenir avec confiance. Malheureusement, il n'existe aucun journal d'opinion vraiment wallon qui pourrait soutenir ce renouveau, l'ensemble de la presse francophone s'illustrant par son brucellocentrisme. Des rapports sereins s'instauraient entre le Nord et le Sud. Optimisme de façade ? Chaque revendication flamande satisfaite en annonce une nouvelle, dit Hervé Hasquin qui voit la Belgique évoluer vers un système confédéral.

Quant à la langue usuelle parlée en Wallonie, le journaliste constate qu'outre le français, les différents patois sont des émanations du picard et du lorrain pratiqués autrefois. On ne sait auprès de qui Y. Cornu a bien pu se renseigner, mais ignorer à ce point l'existence du dialecte wallon, bien différencié de ses voisins et partageant la même origine romane, est curieux.

Albert Frère, le multimilliardaire wallon, a été interviewé par Emmanuel Saint-Martin et Yves Cornu.

Il explique la situation de la Wallonie, victime d'une crise profonde qui n'a pas épargné d'autres régions d'ailleurs. Son capital s'est délocalisé, la reconversion a été tardive. Il ne pense toutefois pas que la Wallonie souffre d'une mauvaise image de marque, mais simplement qu'elle n'est pas assez connue. Pour lui, les produits wallons ont un bel avenir devant eux.

La renaissance de Liège. E. Saint-Martin souligne que la métropole wallonne sort de 20 ans de crise. Après le bradage de tous leurs fleurons industriels, les Liégeois rêvent de revanche et retrouvent l'esprit d'entreprise. Et d'en citer quelques exemples : le jeune Axel Kupisiewicz qui, depuis deux ans, a créé son entreprise *Lasea* (nettoyage par laser) ; Gérard Blaise, ancien sidérurgiste reconverti dans les biotechnologies, qui fonde *Biocode* produisant des réactifs pour diagnostic médical ; ou encore Pierre Lhoest et Laurent Minguet, tous deux créateurs de l'*EVS*, système de ralenti télévisé utilisé dans les Jeux olympiques d'Atlanta. La plupart des bénéficiaires de ces entreprises sont réinvestis dans d'autres espoirs de la région.

L'Université de Louvain-la-Neuve déploie d'intenses efforts pour soutenir la création d'entreprises : une démarche qui a parfois des allures de révolution culturelle.

L'essaimage industriel est devenu un des leitmotivs dans les universités wallonnes. Avec l'aide des pouvoirs publics qui, dans les années '80, soutenaient les secteurs en difficulté, elles ont compris qu'il fallait maintenant soutenir les nouvelles technologies.

L'UCL est actionnaire d'une des 20 plus grosses sociétés cotées à la Bourse de Bruxelles, IBA, leader mondial des accélérateurs de particules. Elle touche de confortables revenus qui ont été utilisés cette année à la création de cinq nouvelles sociétés.

Nicolas Loix, ingénieur de l'ULB, a créé à Liège *Micro-mega Dynamics*, société spécialisée dans le « contrôle actif des vibrations ». Ici, dit-il, pour valoriser notre expérience universitaire, nous n'avons guère le choix : il n'y a plus de grande industrie en Belgique, c'est donc à nous de créer.

Fourons, la fin des illusions ?

Enfin, Yves Cornu consacre une page aux élections à Fouron. Le nouveau bourgmestre Huub Broers fut pendant 20 ans le chef de file local de la cause flamande. Si la commune est rentrée dans son camp, c'est dû, en partie, au vote des immigrés néerlandais qui sont de plus en plus nombreux à s'installer sur des terres qui offrent une continuité linguistique, voisines de Maastricht et moins chères qu'aux Pays-Bas. Nico Droeven, qui fut le bras droit de José Happart, se rend compte que le rattachement de Fouron à Liège est de plus en plus improbable.

Les artisans wallons invités d'honneur à Paris

Dans *Le Matin* (13/11/00), Théo Fauconnier jr. consacre un article au 6^e Salon du Patrimoine, tenu dans le hall du Carrousel du Louvre, dont la Région wallonne était l'invitée d'honneur.

L'engouement général de la population pour la conservation du patrimoine est compris par les hommes politiques en France comme en Wallonie. Trois ministres ont fait le déplacement dont celui des Affaires économiques, Serge Kubla, qui rendait aussi visite au Salon du Midest auquel participait une quarantaine d'entreprises wallonnes de fabrications métalliques.

M. Michel Daerden, aussi du voyage, a justement rappelé que la Wallonie manque aujourd'hui d'artisans de talent, faute de vocation parmi les jeunes. Le Centre eurégional de formation à la Paix-Dieu d'Amay s'efforce de combler cette lacune. Le budget consacré au patrimoine est à présent de 2,5 milliards et soutient les investissements générant quelque 3.000 emplois. C'est un secteur qui travaille à l'attractivité de la Région, thème majeur du contrat d'avenir pour la Wallonie.

Un mauvais accord

C'est sous ce titre que Michel Legrand aborde les accords de la « Sainte-Perlette » dans l'éditorial du *Diagnostic* de novembre 2000. Mauvais accord, pourquoi ? Parce que la Communauté française n'obtient pas de financement supplémentaire en rapport avec sa mauvaise situation : le Nord du pays ne concède rien qu'il ne s'octroie lui-même et en plus grande quantité, puisque les clés de répartition lui sont favorables.

Première concession : le financement des communautés sur base des contributions à l'impôt des personnes physiques et non plus sur la base du nombre d'élèves. Or, la contribution francophone à l'IPP avoisine les 36 % alors que le nombre d'élèves se monte à 44 %.

Deuxième concession : la loi communale est régionalisée ce qui implique que les gouvernements régionaux pourront fixer eux-mêmes l'organisation des communes. Cela signifie que l'on abandonne à leur sort les 120.000 francophones de la périphérie bruxelloise.

Troisième concession : l'autonomie fiscale accordée aux Régions dans une série d'impôts régionaux, jusqu'au niveau de l'IPP. En clair, cela signifie que la Flandre taxera moins, qu'elle attirera davantage de contribuables aisés et que les recettes des Régions moins riches seront réduites d'autant. On imagine, à terme, ce qui peut en résulter pour la Wallonie !

Les Francophones, *une fois de plus, se font rouler dans la farine. Ils ont échangé des milliards contre des principes. Comme le dit Michel Legrand, il fallait que les ministres soient bien fatigués ou dénués de toute intelligence pour accepter un tel compromis.*

Politisation et flamandisation, chère obsession

Dans le *Diagnostic* de décembre, M. Legrand s'en prend au ministre flamand Luc Van den Bossche qui vient de faire adopter son plan par le conseil des ministres sans que les représentants francophones s'y opposent ! Luc Van den Bossche (Flamand d'abord) veut, dit-il, *dépolitiser les services publics fédéraux*. Louable intention, certes, mais qui finit par se perdre dans le marais de la flamandisation. Plus de cabinets ministériels mais *des conseils et des cellules stratégiques dont les chefs et les membres seront choisis par le ministre*. Ce qui privera l'administration de toute indépendance. Il instaure des mandats pour les chefs d'administration sans prévoir de critères objectifs et pertinents en fonction donc du seul critère partisan.

Quant aux services publics fédéraux (recherche scientifique, télécommunications, intégration sociale...) ils seront *des services programmatoires* (sic), dont les membres seront encore choisis par le ministre responsable qui, dans la distribution des mandats prévus n'oubliera pas, bien sûr, ses petits copains.

A vrai dire, Luc VDB vise à politiser l'ensemble du système administratif et privatiser l'Etat. En outre, *en requérant pour les nouveaux dirigeants la connaissance approfondie de l'autre langue, il vise la flamandisation à marche forcée de la fonction publique fédérale et la remise en cause des lois linguistiques et des équilibres fondamentaux qu'elles sous-tendent.*

Hé ! Réveillez-vous, les gars !

Le Te Deum au rancart

Le Soir (16/11/00) nous propose, gratis pro Deo (?), une courte leçon de latin : un *Te populum (et regem) laudamus* remplacerait bientôt le *Te Deum*. Dieu serait-il mort en Belgique ?

Pas d'affolement s.v.p. ! Il ne s'agit que d'un projet tendant à remplacer le traditionnel hommage au roi et à la Belgique/België par un autre qui devrait convenir à tous, croyants et non-croyants. Une commission, toute remplie de sages, va apporter une solution à ce mini-problème. Ouf, nous voilà rassurés. Nous entrerons donc dans le 3^e millénaire prêts à louer le peuple - démocratie oblige ! - et le roi, toujours vu comme substitut terrestre d'un dieu occulté par pur opportunisme.

Cette flagornerie, qui ne sauvera que les apparences, révèle tout de même une chose : l'effacement (fort tardif) d'un symbole aux relents moyenâgeux.

De profundis pour le PSC ?

Cela grenouille au Parti Social Chrétien qui, paraît-il veut changer de peau. Ebranlés par leur « insuccès » aux dernières élections communales, les huiles du plus belge des partis traditionnels, emmenées par leur présidente Joëlle Milquet, voudraient une rupture avec le passé afin de préparer des lendemains (un peu plus) radieux.

Il serait question d'aboutir à la formation d'un « Rassemblement Social Démocrate » qui, espère-t-on, ne sera pas seulement le nouvel emballage d'un produit périmé depuis longtemps. Remarquons que, dans ce projet, l'adjectif 'chrétien' a disparu. Ne serait-il plus de mise ?

L 'A380 et le communautaire.

A la mi-novembre, les industriels flamands - et aussi bruxellois selon *Le Soir* du 15/11/00 - , participant au programme Belairbus, remettent en cause les accords du 30 août dernier. Motif avoué : les bénéfices prendraient surtout le chemin de la Wallonie, ce qui, évidemment, est inadmissible pour mère Flandre !

Critique par amour

Dans *Le Figaro* (14/11/00), Jean-Claude Lamy a rendu compte du dernier livre de Denise Bombardier, *Lettre ouverte aux Français qui se croient le nombril du monde* (1). Lettre, pamphlet, libelle ? Comment appeler cet ouvrage décapant et dérangeant... du moins pour certains ? En tout cas, qu'une chose soit sûre : notre Québécoise éprouve pour la France un amour sincère, mais elle souffre de la voir f... le camp. Pour elle, trop de Français, qui se veulent modernes, ne songent plus qu'à l'argent et ainsi bradent sans vergogne leur précieux patrimoine culturel. C'est, dit-elle, l'arrivée tapageuse de Bernard Tapie qui a changé la donne. Du président de la République à la pipelette, tous ont béé d'admiration devant ce « magicien » qui transformait (en apparence) le plomb en or. On connaît la suite !

Je croyais que le vernis culturel français était plus résistant, déplore Denise Bombardier. Mais il l'est, Madame, et peut-être plus que l'on ne peut croire. En attendant, vous faites bien de secouer certains *Frenchies* anglo-maniques et adorateurs du veau d'or.

Livre purement iconoclaste ou hautement salutaire ? Nous penchons pour la seconde définition.

Au secours, Baron ! Le golf éclate....

On annonce la plus que probable scission de la Fédération royale belge de golf (LLB, 14/11/2000). Qu'est-ce qui peut bien pousser les très belgicains dirigeants de ce sport huppé à vouloir se dédoubler ? Réponse : le fric. Pardon, les subventions des Communautés flamande et française, bien nécessaires à ses pauvres pratiquants.

La Journée de Lille...

Première retombée : *La Libre Belgique*, (12/12/00) s'indigne des propos de Robert Collignon, tenus à Lille le 9 décembre. Comment, s'étrangle la « Vieille Dame », a-t-il osé, à l'étranger (sic), suggérer un possible rapprochement de la Wallonie avec la France. M. Collignon aurait ainsi manqué de discrétion et commis une *grossière faute politique*. Mais c'est justement tout à l'honneur de l'homme politique wallon, au terme d'une carrière bien remplie, de se préoccuper de l'avenir de la Wallonie. C'était même son devoir ! Un grand merci, M. Collignon !

Référendum ou pas ?

Faut-il ou non promouvoir la démocratie directe en Belgique/België ? Des experts « planchent » sur le(s) sujet(s) : référendum, consultation populaire, initiative populaire et droit de pétition. Et les avis diffèrent, ainsi le PS, fort réticent, justifie le sien comme suit : *l'introduction du référendum dans l'arsenal législatif n'est pas souhaitable, principalement en raison du danger de crispation communautaire et de déliquescence de l'État belge que (cette réforme) comporte (Le Matin, 21/11/00).*

En d'autres termes, la démocratie, c'est bien beau, mais point trop n'en faut, d'autant que le sujet ressemble fort à une bombe à retardement, car si demain, les Flamands - sait-on jamais ? - s'en emparaient pour... vous comprenez, n'est-ce pas !

Ainsi, parodiant Henri Rochefort, nous dirons que la Belgique compte 10 millions de sujets, sans compter les nombreux sujets de division (communautaire).

Monique WESMAEL, Jacques LIENARD

Fédéralisme, fantôme et confusion.

Le Vif/L'Express (15/12/2000) publie sous ce titre le commentaire de François Perin, ancien ministre et professeur honoraire à l'ULg, à propos, dit-il, « du rêve » de Patrick Dewael, ministre-président flamand, d'un fédéralisme à deux et d'une modification radicale du statut de la région bruxelloise.

Plus les leaders flamands demandent d'autonomie pour la Flandre, plus ils se coupent des Flamands de Bruxelles... Toute discrimination basée sur l'identité ou la nationalité est irréalisable à Bruxelles. Cet apartheid violerait grossièrement le droit belge et le droit européen. Le mythe de Bruxelles, capitale de la Flandre, apparaît de plus en plus comme une absurdité, puisque le propre des institutions politiques flamandes installées à Bruxelles est de faire de la législation qui, par définition, ne peut s'appliquer sur le territoire où ces institutions sont implantées ! Et François Perin de s'interroger sur les vieux ballons d'essai sans consistance précise des Flamands :

« Condominium sur Bruxelles, comité paritaire wallon-flamand » ? Idée saugrenue. Les Wallons souhaitent que les Bruxellois se gouvernent eux-mêmes ;

« Washington D.C » ? On devrait savoir que l'hypothèse de régir les affaires régionales bruxelloises par le seul gouvernement fédéral est désormais politiquement et juridiquement invraisemblable ;

« District européen » ? Imagine-t-on la Commission européenne nommer un gouverneur ?

Reste l'idée d'une ville libre internationale. La minorité flamande y serait alors noyée.

Les Flamands, partenaires à Bruxelles.

La *Propaganda Abteilung* des autorités flamandes a couvert les murs de Bruxelles de ce slogan sur de vastes affiches. Et les lecteurs du *Soir*, surpris, rêvent d'un « faux *Soir* » qui soit expurgé comme sous l'Occupation, de ce genre d'annonce tout à fait pernicieuse que le quotidien publie sur la prétendue sensibilité des Flamands à la liberté, à l'ouverture et à la tolérance.

On ne peut que frémir à l'exploitation qui y est faite du beau visage et de la naïveté d'Amina Anaïssouf quand on se souvient des rafles sans états d'âme des Juifs à Anvers, de l'avancée du *Vlaams Blok* à Anvers, Malines et Gand et du degré de xénophobie en Flandre, révélé par le tout dernier sondage d'opinion.

Nos citoyens d'expression française de la périphérie bruxelloise contiguë au pays wallon vivent concrètement ce que veut dire cette propagande, à savoir : *L'identité propre des Flamands les sensibilise à la liberté, l'ouverture et la tolérance. Et ça, ce sont les maîtres mots d'une langue que tout le monde comprend.*

Sauf les responsables politiques flamands... et les églises de la périphérie bruxelloise.

Cette mentalité flamande n'est décidément pas celle des Bruxellois. Ils n'en ont que faire !

Marc DE MIDDELEER

Solution du jeu de la p.19 :

1C Provence - 2B Dauphiné - 3B Franche-Comté - 4A Normandie - 5C Wallonie.

Wallonie-France

Éditée sous le patronage de MM. Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre des Représentants ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR, Président de l'Association française des Traducteurs ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; André SCHREURS, fondateur, Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois, et avec la collaboration de Mme Monique WESMAEL, MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEBER, Philippe DETROZ, Jacques DUPONT, Paul DURIEUX, Joseph GELIS, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Daniel LANIER, Adrien LAURANT, Jacques LIENARD, Yves LEBEAU, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, Christian PATERNOSTRE, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Pol REMY, Jacques ROGISSART, André SCHREURS, Marc SUTTOR.

* * *

Rédaction : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorerie : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétariat et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse - Tél. et fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 69, rue du Bauloy, 1340 Ottignies -Tél : 010 41 16 38.

Hainaut :

Charleroi : Ginette MONOYER, 11, Murmure des Grands Arbres, 6032 Mont s/ Marchienne -Tél : 071 36 79 79.

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél : 065 33 93 95

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél : 085 51 25 52.

Verviers : Joseph GELIS, 79, place du Sablon, 4820 Dison - Tél : 087 33 25 08.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

Paul DURIEUX, Font-du-Luc, F 83390 Puget-Ville - Tél : 0033 0 / 4 94 33 53 66.

ABONNEMENT A WALLONIE-FRANCE

SIMPLE : 500 FB ou 100 FF

SOUTIEN : 800 FB ou 150 FF

ETUDIANT : 300 FB ou 70 FF

à verser au compte 240 - 0547991 - 42 de Wallonie-France à Esneux-Tilff
pour la Wallonie et Bruxelles,

ou au compte de *Wallonie-France* à la BRED à Paris :
212-18-1978 (code banque 10107 - code guichet 00118) pour la France .

Un conseil à nos amis français : préférez le virement au chèque afin que nous puissions vous identifier.